

	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure
1	1.1 M1	Une réflexion est menée sur les moyens permettant de prévenir les cas de non-recours ou de recours tardif aux prestations (accès adéquat, désignification, système d'information entre prestations, meilleure prise en compte des besoins des usagers et usagers, prévention, etc.)	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)		L'avancement a pris du retard à cause d'un manque de ressources mais la mesure sera portée à terme d'ici 2026.	La rédaction d'un dépliant en cas de séparation pour les couples non mariés est quasiment terminée, mais n'a pas pu être achevée en 2025.	Non					Le SASoc manque de ressources dans le cadre de ces réflexions.	➡	L'accompagnement social bénéficie désormais de dispositifs renforcés pour prévenir le non-recours ou le recours tardif aux prestations. Un accès garanti aux biens de première nécessité soutient les personnes en précarité. Les couples mariés reçoivent une meilleure information sur les risques de précarité et les ressources disponibles en cas de séparation. Ces actions structurantes améliorent l'efficacité des services sociaux, anticipent les besoins et assurent l'autonomie et la sécurité des bénéficiaires.
1	1.1 M2	Conformément à sa réponse à la QA 3067.12, le Conseil d'Etat communique à la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal cantonal son vœu de voir les directives cantonales pour le calcul du minimum vital modifiées, de manière à inclure dans ce calcul les impôts de la Confédération, du canton et des communes pour autant que la débitrice ou le débiteur les ait payés (pensions).	2021	2021	CE	Service de l'action sociale (SASoc)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						➡	
1	1.1 M3	Une analyse des effets de seuil pour les bénéficiaires de prestations est intégrée dans le second Rapport sur la situation sociale et la pauvreté. Des mesures pour diminuer de tels effets y sont identifiées.	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						➡	Grâce à la mesure, la thématique des effets de seuil a pu être approfondie et a été prise en compte dans le rapport sur la situation sociale sur la pauvreté (2023) et le rapport sur la politique familiale globale (2023). Des pistes d'action ont pu être proposées et le thème de la diminution des effets de seuil apparaît dans les axes stratégiques de la politique sociale.
1	1.1 M4	Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etat de Fribourg sont informé-e-s des effets des différents taux de temps partiel sur leur prévoyance professionnelle au moment de leur engagement. Ces informations sont préparées en concertation avec le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) en requérant des informations auprès de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) et mises à disposition des unités de gestion par le Service du personnel et d'organisation (SPO). Elles sont communiquées aux futur-e-s employé-e-s dans le cadre de la procédure d'engagement.	2021	2026	DFN	Service du personnel et d'organisation (SPO)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	Les employé-e-s de l'Etat de Fribourg sont informé-e-s des effets de leur taux d'activité sur leur prévoyance professionnelle. Cette information est désormais intégrée aux formulaires d'évaluation annuelle, et des formations continues sont proposées. L'objectif est de les sensibiliser aux impacts à long terme sur leur retraite, aux options d'ajustement de leur taux d'activité et à l'importance d'une planification financière adaptée.
1	1.1 M5	Une impulsion est donnée en faveur de la création d'une banque alimentaire fribourgeoise (réponse au Postulat 2021-GC-165).	2023	2025	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)			La Banque alimentaire a inauguré ses locaux sur le site de la POYA en avril 2025. Elle a organisé deux "samedis du partage" en 2025.	Oui	20 000 CHF					⬆	Une banque alimentaire fribourgeoise a été créée, permettant de redistribuer des dizaines de milliers de kilogrammes de denrées alimentaires aux personnes en situation de précarité, contribuant ainsi à la lutte contre la faim dans le canton. Par ailleurs, l'association joue un rôle clé dans la réduction du gaspillage alimentaire en collectant et redistribuant localement les produits excédentaires.
2	2.1 M1	Des mesures ciblées sont définies à l'échelle régionale afin de résoudre les problèmes liés à l'apport excessif de phosphore et nitrates dans les eaux.	2022	2026	DIME/DAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve			Réalisation d'analyses sur les échantillons lesquelles ont mis en évidence des points critiques liés aux rotations de cultures et à la fumure dans les projets nitrates. Elles confirment que les grandes cultures présentent un risque d'enrichissement des nitrates par l'eau de pluie plus élevé que les prairies permanentes, en particulier lorsque deux céréales d'hiver se succèdent sans culture intercalaire.	Non	10 000 CHF					⬆	Grâce à cette mesure, l'Etat de Fribourg dispose désormais de données plus précises sur les pratiques agricoles contribuant à un apport excessif de nitrates dans les eaux souterraines. Ces résultats ont permis d'identifier certaines pratiques polluantes, qui ne seront plus soutenues dans le périmètre nitrates concerné à partir de 2027.
2	2.1 M2	La coordination en vue de réaliser des mesures permettant de limiter les émissions d'ammoniac des installations de détection des animaux est renforcée. Ces mesures portent notamment sur de meilleurs conseils aux agriculteurs et agriculteurs, une exploitation optimale du potentiel technique lors de constructions ou transformations conséquentes.	2021	2026	DIME/DAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve			Poursuite de la bonne collaboration et de la coordination entre le Service de l'environnement et Grangeneuve au sujet des techniques appropriées pour épandre le lisier et les produits méthanisés liquides, ceci afin de limiter au plus possible les émissions. Le "Dreieckecke Ammoniak/Plateforme nationale d'ammoniac" est un instrument de conseil important, soutenu par Grangeneuve avec l'aide des conseillers et conseillères.	Non						⬆	Grâce à une communication commune, cohérente et concertée entre Grangeneuve et le Service de l'environnement, les mesures cantonales visant à limiter les émissions d'ammoniac sont mieux comprises et mieux acceptées par le milieu agricole.
2	2.1 M3	Une campagne d'information sur l'exploitation extensive dans l'espace réservé aux eaux est lancée. Elle comprendra des conseils en termes de stratégie d'entreprise afin que les agricultrices et agriculteurs puissent évaluer les impacts économiques de l'exploitation extensive et optimiser leur exploitation en tenant compte des restrictions imposées par l'espace réservé aux eaux, notamment sur la base de projets pilotes. Cette campagne accompagnera l'entrée en vigueur de l'obligation légale relative à ce mode d'exploitation dans l'espace réservé aux eaux.	2022	2026	DIME/DAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve		La mise en oeuvre de la mesure est décalée dans le temps pour se calquer avec la révision de l'CEaux actuellement en cours et avec le calendrier de la mise en oeuvre de l'ordonn (passage à l'ordonn prévu dès 2028 - à coordonner aussi avec la politique agricole). La campagne d'information est reportée, au vu de l'avancement de la mise en oeuvre de l'espace réservé aux eaux.	Les travaux du GT mise en oeuvre de l'ordonn de l'espace réservé aux eaux se sont poursuivis. Aucune mesure de communication n'a été réalisée en 2025.	Non					Les ressources en personnel sont utilisées pour les suivi des travaux du GT mise en oeuvre de l'ordonn ERE. Lorsque des actions de communication seront nécessaires, les ressources en personnel du SEn et de GN devraient suffire.	➡	
2	2.1 M4	Dans le cadre du Plan d'action cantonal visant à limiter les produits phytosanitaires, des mesures de protection supplémentaires sont déployées avec les exploitant-e-s agricoles afin de réduire l'usage des pesticides et donc leur présence dans les eaux souterraines.	2022	2026	DIME/DAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve			3 projets ont été réalisés afin d'encourager la mise en oeuvre de mesures agricoles pour prévenir le ruissellement et le lessivage de produits phytosanitaires dans les ressources en eau.	Non	135 000 CHF					⬆	Les agriculteurs et agricultrices fribourgeoises sont mieux sensibilisés aux impacts des produits phytosanitaires. Ils et elles disposent d'un moyen de communication amélioré, les bulletins phytosanitaires. Ces bulletins rendent attentif aux conditions d'application des produits phytosanitaires pour assurer leur efficacité tout en préservant l'environnement. Ils sont distribués à 1300 agriculteurs et agricultrices. Depuis 2023, 12 cours sur les mesures de protection contre les risques d'utilisation des produits phytosanitaires avant le début de la saison de végétation ont été donnés dans les différentes régions du canton, avec au total plus de 500 participants et participantes qui ont été sensibilisés.
2	2.1 M5	Un réseau de monitoring des mesures agro-environnementales est développé. Il produit une synthèse de l'état d'avancement des mesures basées sur les indicateurs provenant de planifications sectorielles.	2021	2026	DIME/DAF	Service de l'environnement (SEn), Secrétariat général DAF (SG-DIAF)		Le dispositif de suivi des mesures agro-environnementales a été adapté pour s'appuyer sur les systèmes de monitoring déjà en place, afin d'éviter la création d'un système de suivi supplémentaire.	Un travail d'adaptation des indicateurs environnementaux existants a été réalisé afin d'y intégrer les données pertinentes issues de l'agriculture. Cette adaptation permet de mieux identifier la contribution des pratiques agricoles aux évolutions observées.	Non	5 000 CHF		Montant non nécessaire pour la mesure car le monitoring des mesures agro-environnementales s'appuie sur des indicateurs déjà existants			➡	La collaboration entre le services de l'environnement et Grangeneuve a permis de développer une version consolidée des indicateurs sur impacts de l'agriculture sur l'environnement
2	2.1 M6	Dans le cadre d'appel à projets de type « Agri&Co Challenge », les projets intégrant des critères de durabilité seront en particulier soutenus et encouragés.	2021	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	Les porteurs et porteuses de de projets DO bénéficiant d'un soutien via la NPR introduisant la durabilité spontanément et si cela ne devrait pas être le cas, les organes de contrôle les sensibilisent à ce besoin. Désormais, toutes les demandes de soutien passant via la NPR intègrent la durabilité et sont compatibles avec celle-ci, contribuant à la "standardisation" de la durabilité dans les projets.
2	2.1 M7	Le projet « PHR – Arc lémanique » visant à promouvoir les circuits courts est prolongé sous le nom de Star Terre.	2021	2023	DAF	SG-DIAF		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	Le projet Star Terre soutient des star-ups pour développer leurs idées ou projets, renforcer leurs connaissances, agrandir leur réseau et partager des savoir-faire. Plus de 40 entrepreneurs et entrepreneuses ont bénéficié de Star Terre, dont une dizaine au canton de Fribourg
2	2.1 M8	Grangeneuve se prononce en faveur de l'intégration des éléments de l'Agenda 2030 pertinents pour l'agriculture dans la révision du plan de formation développé au niveau fédéral lors des consultations. Grangeneuve concrétise le plan de formation fédéral en y intégrant les enjeux de l'Agenda 2030 en cohérence avec leur futur projet durabilité.	2022	2026	DAF	Grangeneuve			Dans le cadre des journées de formation, un accent a été mis en 2025 sur l'intégration de la durabilité dans les pratiques pédagogiques. Lors de la rentrée scolaire 2025/2026 les élèves de première année ont eu, pour la première fois, la possibilité de participer à des ateliers ludiques afin de les sensibiliser aux aspects de la durabilité tels que consommation locale et tri des déchets.	Non					⬆	Les élèves de Grangeneuve sont sensibilisé-e-s aux thématiques de durabilité tels que la consommation locale et le tri des déchets	
2	2.1 M9	Certains thèmes de l'Agenda 2030 (notamment les circuits courts, l'économie circulaire ou les services écosystémiques) sont intégrés dans l'offre en formation et conseils aux professionnel-le-s. Les nouvelles tendances en agriculture durable sont intégrées dans l'enseignement (notamment smart farming, permaculture, urban farming, agroforesterie).	2021	2026	DAF	Grangeneuve		Pas de nouvelles thématiques liées à l'Agenda2030 dans l'offre en formation		Non						➡	
2	2.1 M10	Dans la mesure du temps de formation continue à disposition, les enseignantes et enseignants de Grangeneuve sont activement encouragés à suivre toute formation continue (notamment offerte par AGRIDEA ou l'Agroscope) portant sur les thèmes pertinents de l'Agenda 2030.	2021	2026	DAF	Grangeneuve		Pas de formation spécifique suivie par les enseignant-e-s en 2025, mais travaux préparatoires pour une formation spécifique déployée en 2026.		Non						⬆	Les enseignant-e-s de toutes les filières de Grangeneuve sont sensibilisé-e-s à la durabilité de manière transversale. Un groupe de travail dédié à la durabilité dans la formation met en oeuvre différentes mesures destinées aux enseignant-e-s et aux élèves (p. ex. une journée d'introduction à la durabilité pour les élèves en 2025).
2	2.1 M11	Si les circonstances s'y prêtent, des thèmes portant sur les nouvelles tendances en agriculture durable (notamment smart farming, agroforesterie, urban farming, permaculture) sont intégrés dans les manifestations de Grangeneuve.	2021	2026	DAF	Grangeneuve			Le 11 novembre 2025 une visite de terrain au thème de l'Agroforesterie s'est déroulée sur l'exploitation de Guillaume Savoy (Albères FR).	Non						➡	La sensibilité des agricultrices et agriculteurs pour les thématiques mises en évidence dans le cadre de cette mesure est plus marquée que par le passé. La nécessité de s'adapter aux changements climatiques ainsi que l'arrivée de nouvelles technologies en sont certainement les raisons principales.
2	2.1 M12	Une réflexion est menée sur la pertinence d'indicateurs sociaux pour l'agriculture fribourgeoise et sur la faisabilité de leur développement en vue d'une intégration dans le prochain rapport quadriennal (2024-2028).	2024	2024	DAF	Secrétariat général DAF		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	L'administration cantonale a obtenu un aperçu approfondi de la situation sociale des agricultrices et agriculteurs. Ces connaissances permettent d'améliorer l'efficacité des conseils livrés par Grangeneuve, de mieux anticiper les besoins du secteur agricole et de mettre en place des mesures préventives, contribuant ainsi à réduire les tensions et à éviter l'émergence de situations de crise (révolte agricole).
2	2.1 M13	La situation des femmes dans le monde agricole fait l'objet d'un chapitre du prochain rapport quadriennal. Des mesures y sont formulées afin de valoriser leur travail, souvent non rémunéré, et de les sensibiliser à leur couverture sociale et à leur statut juridique au sein de l'exploitation.	2023	2024	DAF	Secrétariat général DAF (SG-DIAF)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	L'administration cantonale a obtenu un aperçu approfondi de la situation sociale des agricultrices et agriculteurs. Ces connaissances permettent d'améliorer l'efficacité des conseils livrés par Grangeneuve, de mieux anticiper les besoins du secteur agricole et de mettre en place des mesures préventives, contribuant ainsi à réduire les tensions et à éviter l'émergence de situations de crise (révolte agricole).
2	2.1 M14	L'utilisation du glyphosate dans les domaines agricoles, arboricoles et viticoles de l'Etat est stoppée à quelques exceptions près (recherche et expérimentation, lutte contre les plantes envahissantes), et l'utilisation de produits phytosanitaires y est largement réduite.	2021	2026	DAF	Grangeneuve			Le glyphosate n'est pas utilisé sur les domaines de l'Etat à Grangeneuve et Bellechasse, à l'exception de quelques applications ciblées. Les autres produits phytosanitaires de synthèse sont utilisés selon les principes de la protection intégrée des cultures, c'est-à-dire si les mesures préventives n'ont pas été assez efficaces et s'il n'y a pas d'alternatives non chimiques. Le but est de garantir une production rentable de denrées alimentaires de qualité.	Non					⬆	Le glyphosate n'est pas utilisé sur les domaines de l'Etat à Grangeneuve et Bellechasse, à l'exception de quelques applications ciblées.	
2	2.1 M15	Le cahier des charges de Terroir Fribourg est comparé à celui d'autres marques régionales (par exemple label GRTA ou labels de parcs naturels régionaux). Suite à ce benchmarking, des propositions de critères supplémentaires, pertinents en termes de développement durable (notamment biodiversité, traçabilité), sont formulées.	2024	2026	DAF	SG-DIAF			Un panel d'entreprises a été choisi afin de tester un concept de durabilité basé sur celui proposé par Vaud Promotion pour le label « Vaud, certifié d'ici ». Les résultats de ce test serviront de base pour la suite du projet de cahier des charges de Terroir Fribourg en 2026.	Non	10 000 CHF				⬆	La durabilité des produits régionaux repose encore parfois sur des critères peu structurés. Grâce aux connaissances acquises au fil d'études (phase 1) et de projets pilotes (phase 2), le milieu fribourgeois de la production locale dispose aujourd'hui de premières bases pour un cadre plus solide. Ce processus s'inscrit dans une logique d'amélioration continue (phase 3).	
2	2.1 M16	Les projets visant à promouvoir les circuits courts et l'agriculture de proximité sont encadrés, afin d'identifier les besoins des porteurs et porteurs de projets, de les orienter vers les partenaires adéquats et de leur apporter un conseil et un soutien dans le développement de leurs modèles d'affaire.	2021	2026	DAF	Secrétariat général DAF (SG-DIAF)			La plateforme « De saison », qui regroupe une quarantaine de productrices et producteurs et établissements de restauration, est désormais opérationnelle. Elle facilite et encourage la mise en relation entre les offres saisonnières des productrices et producteurs et permet aux restauratrices et restaurateurs de les contacter directement.	Non	10 000 CHF				⬆	La restauration collective fribourgeoise bénéficie désormais d'une charte qui promeut une alimentation durable, équilibrée et régionale, accompagnée d'une plateforme en ligne facilitant les liens entre les établissements partenaires de la Charte et les producteurs locaux. Environ 40 signataires de la charte. Cela favorise le développement et le renforcement des circuits courts agro-alimentaires du terroir fribourgeois, contribuant ainsi à une économie locale plus durable et résiliente.	
3	3.1 M1	Les mesures en lien avec les programmes de promotion de la santé et de prévention sont renforcées afin d'atteindre les différents groupes cibles (mesure commune avec la cible 3.2).	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique (SSP)			Znagag: financement de 80 prestations parmi les 142 prestations réalisées en 2025, pour un total de 108 bénéficiaires, dont 48 enfants/adolescents et 60 parents. Le module de sensibilisation sur le thème « L'enfant et la fragilité psychique d'un des parent » ainsi que la formation de 2 jours sur le thème « Quand la maladie s'invite dans la famille » ont été proposés aux professionnel-le-s.	Non	80 000 CHF				⬆	Enfin, une offre spécifique de prévention de l'alcool a été introduite au sein du HFR. Elle vise à accompagner les jeunes admis pour intoxication alcoolique et à leur offrir un soutien adapté. 18 jeunes ont pu profiter de cette offre.	
3	3.1 M3	La nouvelle politique du personnel est conçue de manière à intégrer des mesures de promotion de la santé au travail (notamment cadre de travail respectueux de la santé du personnel, maintien en emploi des collaboratrices et collaborateurs atteints dans leur santé, adaptation des espaces aux besoins de ressourcement tels que repos ou allaitement).	2021	2026	DFN	Service du personnel et d'organisation (SPO)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	Plusieurs mesures en lien avec la santé du personnel ont été mises en place ces dernières années : - Information des employé-e-s de l'Etat de Fribourg sur la santé au travail par flyers et intranet. - Mise à disposition d'un conseil et d'un flyer pour les questions d'ergonomie. - Création de salles de ressourcement accessibles au personnel. - Promotion de la santé mentale (ppt, vidéo et formation des cadres). - Application du règlement sur le maintien en emploi.
3	3.1 M4	La nouvelle stratégie immobilière de l'Etat intègre des mesures en vue de garantir aux collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail propices à la concentration notamment par le projet Fribourg. Le bien-être du personnel est placé au centre des réflexions, auxquelles le Service du personnel est invité à participer.	2022	2022	DIME	Service des bâtiments (Sbat)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	
3	3.2 M1	Une réflexion est menée pour renforcer la collaboration avec les services sociaux, notamment afin que ces derniers relaient et fassent systématiquement la promotion des offres et structures existantes en matière de santé.	2021	2022	DSAS	SSP		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆	Une collaboration durable est mise en place en vue de renforcer les compétences des professionnel-le-s des Services sociaux. Des formations sont en matière de promotion de la santé sont mises en place selon les besoins (2 formations Santé mentale, chômage et non emploi et une analyse de pratique via Santépsy).
3	3.3 M1	Une approche est développée pour planifier la suppression des conflits d'usages de l'eau et réduire ainsi largement les risques de contamination dans les zones de protection des captages des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			Réalisation d'un étude supplémentaire en lien avec la résolution des conflits d'utilisation du sol en zones de protection des eaux souterraines (zones S) a été réalisée.	Non	25 000 CHF				⬆	La suppression des conflits d'usages de l'eau est planifiée pour plusieurs captages des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable. En total, cela a concerné 14 captages pour la résolution de conflits d'ordre général en zones S, 23 captages pour la prévention de l'évolution des conflits en lien avec les changements climatiques et l'acquisition pour la détermination des conflits potentiels en vue de sa gestion durable. Cela permet de réduire les risques de contamination dans les zones de protection des captages des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable.	

N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure	
3	3.3 M2	L'ordonnance fixant les émoluments du Service de l'environnement (RSF 810.16) et l'ordonnance fixant les taxes et redevances pour l'utilisation du domaine public (RSF 750.16) sont révisées.	2024	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)		L'ordonnance a été modifiée et adoptée par le Conseil d'Etat. Elle entrera en vigueur en janvier 2026.	Non						⬆️	L'ordonnance modifiée est en vigueur depuis le 1er janvier 2026.	
3	3.3 M3	Une cellule intersectorielle « Polluant de l'environnement bâti » est créée au sein de l'administration dans le but de conseiller et sensibiliser à cette thématique mais aussi d'appréhender de manière concertée les questions en lien avec les substances dangereuses pour la santé issues de l'environnement naturel ou construit, les notamment le radon et l'amiante. Cette plateforme vise aussi à coordonner les actions en situations de crise.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Attente de validation d'une nouvelle ordonnance dans le domaine	Un projet d'ordonnance a été rédigé et a été soumis pour validation.	Non					⬆️	Une meilleure coordination entre les services impliqués dans la thématique des polluants de l'environnement bâti s'est installée grâce aux travaux menés dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau règlement pour les polluants de l'environnement bâti. Cette dynamique a rendu la collaboration plus agile et plus efficace, notamment en facilitant les échanges et la coordination des actions.	
3	3.3 M4	Les communications environnementales incluent les aspects relatifs aux impacts sur la santé.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Aucune nouvelle démarche n'a été entreprise en 2025		Non					⬇️		
3	3.3 M5	Une réflexion est menée sur la manière de thématiser l'impact de l'environnement sur la santé humaine dans le cadre des Journées Réseau PSP et sur les éléments à communiquer en priorité.	2023	2023	DSAS	Service de la santé publique (SSP)			Cette réflexion est reprise au niveau intercantonal via la Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention et est axée désormais sur les aspects climat et promotion de la santé	Oui					⬆️	60 personnes ont participé à une journée de conférences sur les interactions entre santé humaine et impacts sur l'environnement. Un groupe de travail intercantonal a été créé et traite des thématiques en lien avec la santé et l'environnement. Un groupe de travail est désormais créé au niveau intercantonal. Un argumentaire est en cours de rédaction pour identifier les bonnes pratiques en lien avec les thématiques climats et promotion de la santé.	
3	3.3 M6	Des diagnostics amiante des bâtiments de l'Etat sont réalisés. Suite à cela, d'éventuels assainissements sont planifiés puis réalisés.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)		La mesure avance, mais plus lentement que prévu à cause d'un manque de ressources, notamment pour les assainissements.	Des diagnostics polluants du bâtiment (radon et / ou amiante) ont été planifiés et réalisés (109 bâtiments entre 2022 et 2024) avec une définition des degrés d'urgence. Les prochaines étapes sont la poursuite des diagnostics et la planification des assainissements à mettre en œuvre en cas de risque pour les utilisateurs et utilisatrices par la section entretien et exploitation des bâtiments. En cas de rénovation, des analyses et assainissements amiante sont systématiquement réalisés.	Non				⬇️	Les ressources internes pour les assainissements urgents (section entretien et exploitation) sont insuffisantes ainsi que les ressources financières.	➡️	109 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic radon et/ou amiante. Les diagnostics ont permis d'avoir une vision sur la présence éventuelle de polluants dans les bâtiments de l'Etat et de connaître les risques (degré d'urgence) afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires. Si une urgence relative à l'amiante est détectée, une intervention ponctuelle est menée pour assainir les éléments dangereux. Les éléments jugés non-dangereux en l'état seront assainis dans le temps lors des projets d'entretien planifiés ou de rénovations lourdes. Concernant le Radon, un échange avec le SEC pour les bâtiments protégés est en cours. Les analyses n'ont révélé qu'un nombre infime de locaux concernés par des valeurs limites ou dépassant les seuils, ceux-ci font l'objet d'un assainissement ou d'une surveillance suivant le niveau relevé.
4	4.1 M1	La désignation d'une ou un professeur-e responsable de l'éducation au développement durable au sein de la Haute Ecole Pédagogique (HEP) et de l'Université (formation des enseignantes et enseignants), aujourd'hui regroupés au sein de la faculté des sciences de l'éducation et de la formation, est fortement encouragée.	2021	2021	DFAC	SAU			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui					⬆️		
4	4.1 M2	Un réseau cantonal de coordination pour l'éducation en faveur d'un développement durable (EDD) est créé. Il est chargé d'harmoniser la formation initiale et la formation continue des enseignantes et enseignants en matière d'EDD, d'assurer la cohérence de l'enseignement et son alignement avec l'Agenda 2030, d'obtenir une vue d'ensemble des prestations déjà fournies, de faire l'inventaire des besoins en termes de moyens d'enseignement et de relayer ces besoins à la Conférence des directeurs de l'instruction publique. Y sont conviés des représentantes et représentants de la HEP, de l'Uni (formation des enseignantes et enseignants) aujourd'hui regroupés au sein de la faculté des sciences de l'éducation et de la formation, des écoles spécialisées, et collaboratrices et collaborateurs pédagogiques chargés de l'EDD à la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), des enseignantes et enseignants de chaque cycle et les directeurs d'établissements. Ce réseau est monté et géré par une coordinatrice cantonale ou un coordinateur cantonal pour l'éducation au développement durable.	2021	2026	DFAC/DEF /OAF	Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEIOF), Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (SOA), Service de l'enseignement du secondaire 2 (S2), Service de la formation professionnelle (SFP)			Un document de référence (guide pour les écoles) ainsi qu'un site Internet, outil facilitant la mise en œuvre du guide et permettant de promouvoir l'éducation au développement durable dans les écoles sont en cours de réalisation. La mise à disposition de ces ressources auprès des écoles est prévue pour l'été 2025. L'exposition "Subject-Terra" a été organisée au collège St-Michel ainsi qu'au Gymnase intercantonal de la Broye.	Non	54 000 CHF (personnel auxiliaire)		Les besoins excèdent le montant actuel (qui correspond à un 30%)	⬇️	Ce montant est une condition cadre pour permettre la mise en œuvre de l'EDD dans le contexte scolaire, respectivement concilier une vision commune d'une école durable à l'horizon 2030. Le montant nécessaire ne correspond plus à un taux d'engagement de 30%, les besoins sont accrus (volume de travail).	➡️	Un Réseau pour l'éducation en faveur du développement durable a été créé et 60 personnes du domaine de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire (services, directions, collaborateurs-trices, formateurs-trices,...) se regroupent régulièrement pour échanger leurs expériences dans le domaine. De plus en plus de personnes sont ainsi sensibilisées à cette thématique. Les écoles bénéficient d'un soutien, de conseils et d'un accompagnement pour la mise en œuvre de l'EDD dans leurs établissements.
4	4.1 M3	Les écoles, y compris les écoles spécialisées, sont fortement encouragées à adhérer au Réseau Ecoles en santé et durables. Elles sont encouragées dans le cadre du processus d'adhésion et de participation. L'adhésion au Réseau Ecoles en santé et durables engage l'école à mettre en œuvre le développement durable, notamment par des projets d'établissements pertinents, liés à des mesures concrètes. L'adhésion à un tel réseau est un levier très efficace de formation continue des enseignantes et enseignants, qui leur permet de mettre en pratique l'EDD de manière conforme aux principes des plans d'écoles scolaires. Elle constitue un levier puissant en faveur de la sensibilisation des élèves aux enjeux du développement durable, car elle leur permet de le vivre au quotidien.	2021	2026	DFAC/DSAS	Service de la santé publique (SSP), Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEIOF), Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (SOA)			Fin 2025, le réseau fribourgeois d'écoles en santé et durable (RE21) compte au total 56 écoles, 41 de obligatoire et 15 du post-obligatoire. Cela représente au total 6 nouvelles écoles membres par rapport à l'année 2024. - 3 écoles membres ont renouvelé leur convention en 2025. - Les travaux d'élaboration de la plateforme Internet du Réseau fribourgeois d'écoles21 par REPER sont en cours - 2 projets d'établissement mis en place par les écoles (1 école obl., 1 école post-obl.) ont été soutenus - une rencontre pour toutes les écoles membres du Réseau fribourgeois d'écoles21 sur la thématique de la santé mentale. Poursuite du projet CHé idéale: au total 54 classes ont participé à ce projet depuis 2021 (dont 9 pour la période 2025/2026).	Non	110 000 CHF		⬆️	Depuis 2021, grâce au plan d'action, le rythme d'adhésion des écoles au Réseau fribourgeois d'écoles 21 (écoles en santé et durables) s'est accéléré: 26 nouvelles écoles membres en cinq ans, contre 12 durant les douze années précédentes. Ce dynamisme renforce les compétences des gestionnaires futures face aux enjeux de santé et de durabilité. Le réseau est plus connu de par ses différentes actions de promotion, et il est dynamisé par la coordination cantonale en partenariat avec REPER (par exemple organisation d'un événement annuel pour toutes les écoles membres). Plus de 700 élèves (42 classes différentes du primaire) ont imaginé une école durable.			
4	4.1 M4	Le Concept Santé à l'Ecole est révisé de manière à intégrer les thématiques de développement durable pertinentes pour le milieu scolaire.	2022	2026	DFAC/DSAS	Service de la santé publique (SSP)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui					⬆️	Le nouveau Concept de santé à l'école contient des mesures visant l'éducation en faveur du développement durable.	
4	4.2 M1	Dans le cadre du Plan d'action « Je participe! » 2023-2026 et de l'élaboration du futur Concept cantonal d'encouragement précoce, et en tenant compte des décisions prises dans le cadre du DETTEC, l'attribution des objectifs d'intégration, d'éducation et de participation dans la conception de l'accueil extrafamilial, est encouragée auprès des actrices et acteurs concernés de manière à ce que tous les enfants puissent être intégrés dans ce type de structure. Un outil valorisant les bonnes pratiques participatives au sein des structures d'accueil est développé (mesure commune avec les cibles 5.3 et 8.2).	2022	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)		À la suite de la démission de la déléguée, le processus a connu un ralentissement. La nouvelle déléguée a pris ses fonctions en mai 2025 - un temps de transition et de réappropriation du dossier s'est avéré nécessaire. A ce stade, les discussions ont repris.	L'intégration systématique des objectifs d'intégration, d'éducation et de participation dans la conception de l'accueil extrafamilial est encouragée auprès des actrices et acteurs concernés, afin de garantir l'inclusion de tous les enfants. Par ailleurs, un outil valorisant les bonnes pratiques participatives au sein des structures d'accueil est en cours de développement.	Non			⬇️	Les ressources actuellement disponibles apparaissent insuffisantes, ce qui compromet la réalisation dans les délais prévus.	➡️	Des échanges entre expert-e-s communaux ont permis de consolider le réseau et de poser les bases d'une réflexion commune sur la participation des jeunes enfants ainsi que sur les besoins d'accompagnement à l'échelle cantonale.	
5	5.1 M1	Dans le cadre de la lutte contre des formes de discrimination et de violence basées sur le genre, déploiement dans le canton de Fribourg de l'exposition « Plus fort que la violence », interactive, bilingue et encadrée par le personnel du bureau de l'égalité et de la famille, par la police cantonale et des professionnel-le-s du réseau. L'exposition, composée d'éléments en bois, notamment construits par des personnes incarcérées, est le fruit d'une large collaboration de différents partenaires.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			L'exposition a été montée du 12 mai au 13 juin 2025 à Fribourg, à l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle (EPAI), 58 salles en français, ainsi que 17 en allemand. L'exposition a permis aux jeunes du Secondaire II de se familiariser avec la problématique de la violence conjugale. Le podcast « Celles qui restent » de la documentariste Sarah Guy-Balmat a été intégré dans chaque pièce de l'exposition, ce podcast est un récit sonore intime face au tabou des violences conjugales.	Non	30 000 CHF		⬆️	Dans un contexte de manque chronique d'EPT (Equivalent plein-temps) consacrée à la violence domestique et aux tâches de coordination cantonale dans la thématique, les ressources humaines pour accompagner la mesure ont atteint leurs limites.	⬆️	La prévention auprès des jeunes a été concrétisée avec succès par la mise sur pied de l'exposition bilingue, interactive et itinérante Plus fort que la violence / Stärker als Gewalt dont le public cible sont les jeunes de 15 à 25 ans du Secondaire II. Cette exposition a été crée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg (BEF) en partenariat avec la Police bernoise. Cette exposition circule en Suisse allemande et en Suisse romande. A ce jour, plus de 2000 visites de l'exposition ont eu lieu en Suisse dont plus de 2500 dans le canton de Fribourg.	
5	5.1 M2	Dans le cadre de la lutte contre la violence au sein du couple et ses incidences sur les enfants (énumérée, troubles du sommeil et autres symptômes post-traumatiques) mais aussi afin de lutter contre la reproduction trans-générationnelle de ce type de violence, organisation d'ateliers pour les enfants victimes de violence liées au couple parental. Ces ateliers se basent sur une approche par les contes.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			Un partenariat avec la Haute école de travail social de Fribourg s'est concrétisé en 2025 visant à développer les compétences des professionnel-le-s du Service de l'Enfance et de la Jeunesse du canton de Fribourg (SEJ) en matière de détection des situations de violence dans le couple et d'orientation des personnes concernées vers le réseau d'intervention spécialisé.	Non	20 000 CHF		⬆️	Dans un contexte de manque chronique d'EPT (Equivalent plein-temps) consacrée à la violence domestique et aux tâches de coordination cantonale dans la thématique, les ressources humaines pour accompagner la mesure ont atteint leurs limites.	⬆️	Mise en œuvre de mesures de protection des enfants exposés aux violences de couple avec une sensibilisation des professionnel-le-s concerné-e-s, comme par exemple ateliers-courtes à l'attention des enfants exposés à la violence à l'Office familial (au sein de son service Au travail) ainsi qu'un grand nombre de formations dispensées sur le sujet à divers corps de professionnel-le-s avec la production de matériel spécifique sur le sujet.	
5	5.1 M3	Un chapitre relatif à la question du genre et de la diversité dans les activités et les infrastructures Enfance & Jeunesse est intégré dans la prochaine version du Guide des bonnes pratiques destiné aux communes.	2022	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui					⬆️	Depuis 2021, l'intégration d'un chapitre dédié au genre et à la diversité dans le Guide des bonnes pratiques a permis d'enrichir dans les politiques communales Enfance & Jeunesse. Les communes disposent désormais d'un cadre de référence favorisant des activités et infrastructures plus inclusives.	
5	5.1 M4	Une formation gratuite dans le domaine de l'égalité et de l'éducation non genrée est proposée pour les parents et les professionnel-le-s de la petite enfance, en alternance (mandat du SEJ en partenariat avec les organismes compétents).	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)			Mise en place de 3 jours de formations sur la diversité, l'intégration et l'inclusivité dans 5 structures d'accueil extrafamilial du canton. Au total 68 professionnel-le-s ont été formé-e-s.	Non	5 000 CHF		⬆️		⬆️	Plus de 250 spécialistes de la petite enfance sont formés à l'éducation non genrée. Ces formations favorisent une réduction progressive des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, permettant ainsi aux enfants de s'épanouir sans contraintes.	
5	5.1 M5	Des projets concrets visant à promouvoir l'égalité de genre et la diversité dans les activités et les infrastructures Enfance & Jeunesse sont soutenus dans les communes.	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)			21 activités "Fleur de chantier", liées à la thématique de l'image de soi ont été organisées dans 13 centres d'animation socioculturelle du canton (= environ 400 jeunes et 50 accompagnant-e-s). 8 ateliers "Théâtre-Forum Lasso" sur le thème du genre, sur les injures sexistes, l'homophobie ou encore le harcèlement de rue ont été organisés dans différentes communes. L'atelier sur le harcèlement de rue a été adapté pour être donné dans des classes de COs, et une vingtaine de classes de COs de la Ville de Fribourg ont pu y prendre part. Projet "Plan Coeur" de la Ville de Bulle, organisation d'ateliers thématiques sur prévention des violences dans les relations, réflexion sur les stéréotypes de genre, notion de consentement, etc. 9 jeunes de 18-25 ans y ont participé. Projet "Le Boulevard" : 150 interventions annuelles dans les classes du secondaire II, dans le cadre d'un dispositif de sensibilisation par les pairs visant à promouvoir la santé sexuelle, renforcer les compétences relationnelles et affectives et favoriser le consentement et encourager les comportements respectueux.	Non	40 000 CHF		⬆️	Les recherches de nouveaux partenaires ont été menées conjointement aux autres activités du service et assumées par les équipes en place	⬆️	Cette mesure permet de sensibiliser de nombreux jeunes dans le canton, au travers d'interventions dans les écoles du secondaire I et du secondaire II, d'ateliers et de séjours proposés dans le cadre de l'animation socioculturelle dans les communes, autour des questions d'inégalités et de stéréotypes de genre, de discriminations, d'harcèlement et de l'estime de soi.	
5	5.2 M1	Les entreprises sont sensibilisées et formées aux outils de vérification de l'égalité salariale.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			Cette mesure s'inscrit dans une approche plus globale de sensibilisation, voire de formation, à un management égalitaire. Jusqu'à début mai 2025, un des postes de l'équipe DD du BEF était vacant et le 20% pour le soutien administratif et en communication n'a été repouvé qu'en avril. Une personne en arrêt maladie n'a pu reprendre complètement qu'en juillet.	Non	43 000 CHF (personnel auxiliaire)		⬆️	Les 14 EPT ont pu être financés dans le cadre du budget DD 2025. Ces ressources en personnel doivent être pérennisées dans le budget BEF à moyen terme, sinon ce domaine d'intervention de l'égalité en entreprise devra être abandonné.	⬆️	Il existe désormais un nouvel axe stratégique au sein des activités du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF). 530 entreprises fribourgeoises ont reçu une brochure synthétique sur l'égalité en entreprise, brochure reconnue au niveau intercantonal pour sa qualité. Un réseau de collaboration est établi avec certaines filières de l'économie du canton et d'autres partenaires pour promouvoir les pratiques équitables au sein des entreprises. Des étudiant-e-s bachelier de la HEG ont bénéficié d'une formation sur l'égalité en entreprise conçues par le BEF. Le nombre d'inscrit-e-s ne cesse d'augmenter d'année en année. 42 étudiant-e-s ont été déjà formé-e-s à ce sujet. Le BEF a renforcé son positionnement comme un acteur légitime par rapport à une offre d'information et de formation en matière de management égalitaire. Il est en train de développer son positionnement en matière de contrôle de l'égalité salariale.	
5	5.3 M1	La présence des femmes à des postes de cadres est activement promue au sein des entreprises. Celles-ci sont sensibilisées à la valeur ajoutée que peut leur apporter la mixité et à la façon de la favoriser.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			Cette mesure s'inscrit dans une approche plus globale de sensibilisation, voire de formation, à un management égalitaire. Jusqu'à début mai 2025, un des postes de l'équipe DD du BEF était vacant et le 20% pour le soutien administratif et en communication n'a été repouvé qu'en avril. Une personne en arrêt maladie n'a pu reprendre complètement qu'en juillet.	Non	43 000 CHF (personnel auxiliaire) - montant commun avec la mesure 5.2 M1		⬆️		⬆️	Il existe désormais un nouvel axe stratégique au sein des activités du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF). 530 entreprises fribourgeoises ont reçu une brochure synthétique sur l'égalité en entreprise, brochure reconnue au niveau intercantonal pour sa qualité. Un réseau de collaboration est établi avec certaines filières de l'économie du canton et d'autres partenaires pour promouvoir les pratiques équitables au sein des entreprises. Des étudiant-e-s bachelier de la HEG ont bénéficié d'une formation sur l'égalité en entreprise conçues par le BEF. Le nombre d'inscrit-e-s ne cesse d'augmenter d'année en année. 42 étudiant-e-s ont été déjà formé-e-s à ce sujet. Le BEF a renforcé son positionnement comme un acteur légitime par rapport à une offre d'information et de formation en matière de management égalitaire. Il est en train de développer son positionnement en matière de contrôle de l'égalité salariale.	
5	5.3 M2	La participation professionnelle des femmes est encouragée de manière transversale, en intégrant cette question dans les politiques sectorielles déterminantes, notamment celles ayant une influence sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ainsi que la formation professionnelle.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			En 2025, le BEF a collaboré avec le Service de la forêt et de la nature dans le cadre d'un concept d'accueil incluant dans certaines forêts. Cette collaboration a été présentée comme bonne pratique dans une newsletter du développement durable en décembre 2025. Un projet de contrôle de l'application de l'égalité salariale dans le cadre des marchés publics a débuté en 2025. Un concept d'échantillonnage a été développé. Courant 2025, le BEF a collaboré étroitement avec le Service de la statistique et de la donnée (SSD) dans le cadre de l'élaboration d'une page Internet contenant des indicateurs en lien avec l'égalité. La ProMitt a été contactée par le BEF dans le cadre de l'organisation des Ateliers romands de l'égalité. Elle a relayé l'événement sur LinkedIn. Le BEF reste membre du réseau "Santé à l'école" et du groupe de travail "Intersectionnalité" guidé par l'RM.	Non	10 000 CHF (personnel auxiliaire) 86 000 CHF (personnel auxiliaire)		⬆️	Les 14 EPT ont pu être financés dans le cadre du budget DD 2025. Ces ressources en personnel doivent être pérennisées dans le budget BEF à moyen terme, sinon ce domaine d'intervention de l'égalité en entreprise et des politiques intersectionnelles devra être abandonné.	➡️	Il existe un réseau de collaboration entre les BEF et différents Services de l'Etat de Fribourg pour définir/realiser ensemble des projets favorisant la participation professionnelle des femmes.	
5	5.3 M3	Une évaluation des résultats de la mise en œuvre du PEAC (Plan égalité dans l'administration cantonale) est menée. Selon les résultats de cette évaluation, des moyens supplémentaires sont libérés pour la mise en œuvre du Plan (mesure commune avec la cible 8.2).	2023	2024	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui					⬆️	La situation concernant l'égalité de genre au sein de l'Administration cantonale a été analysée en détail. L'analyse met en avant des améliorations en matière d'égalité comme une hausse de la proportion de femmes dans l'Administration centrale de l'Etat de Fribourg qui est passée de 55.4% (2014) à 58.1% (2020).	
5	5.3 M4	La Nouvelle politique du personnel est conçue de manière à intégrer des mesures visant à flexibiliser les horaires, lieux et formes de travail en vue d'une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle des collaboratrices et collaborateurs (notamment via la promotion du job-sharing et du top-sharing, des possibilités de télétravail et des conférences vidéo, et grâce à la formation des cadres à la gestion d'équipes en travail mobile) (mesure commune avec la cible 8.2).	2023	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPO)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui					⬆️	Grâce à l'introduction d'un nouveau règlement sur le temps de travail, offrant davantage de flexibilité en matière d'horaires, de lieux et de formes de travail afin de favoriser une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs s'est maintenue à un niveau élevé lors des enquêtes auprès du personnel de 2022 et de 2024.	

	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure	
5	5.3 MS	Les besoins en termes de conciliation entre vie professionnelle et personnelle sont recensés au sein de chaque direction. A l'issue de cette démarche, des mesures sont planifiées par les directions en vue d'offrir une réponse adéquate aux besoins exprimés (mesure commune avec la cible 8.2).	2022	2023	DISAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)			En 2025, le BEF a mené une enquête sur la conciliation vie privée - vie professionnelle au sein de l'Administration centrale de l'Etat de Fribourg (environ 2500 participant-e-s). Les résultats généraux de cette enquête ont été présentés dans le cadre d'un conférence de presse. Les résultats spécifiques des Directions sur ont été présentés dans le cadre de séances individuelles. Les résultats de cette enquête sont pris en considération dans le cadre du processus de révision du Plan d'action PEAC, débuté en novembre 2025.	Oui					Un arrêt maladie a repoussé le projet de quelques mois		L'Etat de Fribourg bénéficie maintenant d'une vision d'ensemble de la façon dont les collaborateurs et collaboratrices de son Administration centrale jugent leurs conditions de conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Il connaît également les groupes de personnes moins satisfaites de leurs conditions de conciliation, ainsi que les dimensions qui pourraient être améliorées. Des (nouvelles) mesures de conciliation sont intégrées dans le nouveau Plan d'action PEAC, actuellement en cours de révision.	
5	5.3 MB	La formation « Egalité femmes-hommes dans les pratiques managériales », développée dans le cadre du PEAC, est proposée aux entreprises intéressées.	2021	2026	DISAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)		Cette mesure s'inscrit dans une approche plus globale de sensibilisation, voire de formation, à un management égalitaire. Jusqu'à début mai 2025, un des postes de l'équipe DD du BEF était vacant et le 20% pour le soutien administratif et en communication n'a été repoussé qu'en avril. Une personne en arrêt maladie n'a pu reprendre complètement qu'en juillet.	Un projet de contrôle de l'application de l'égalité salariale dans le cadre des marchés publics a débuté en 2025. Un concept d'échantillonnage a été développé. Le BEF a organisé en 2025 les Assises romandes de l'égalité sur la thématique de l'égalité en entreprise. Environ 120 personnes - issues des milieux de l'égalité, mais aussi du secteur privé - y ont participé. La thématique de l'égalité salariale y a été discutée. Le cours de 28 périodes d'enseignement sur l'égalité dans le monde professionnel a été donné pour la 3ème fois à la Haute école de gestion Fribourg HEG-FR, sous l'impulsion du BEF et à l'attention des étudiant-e-s de 3ème et 4ème de Bachelor en économie d'entreprise. Le nombre de personnes inscrites a encore augmenté en 2025 pour atteindre 21 participant-e-s. Depuis deux ans, c'est la HEG-FR qui finance tous les frais liés à ce cours, y compris les 2 postes de charges de cours. Une vidéo présentant le domaine "Egalité en entreprise" et réalisée en collaboration avec une entreprise spécialisée en animation a été élaborée et elle est en voie de finalisation. Elle mentionne les questions d'égalité salariale.	Non	5 000 CHF				Les 14 EPT ont pu être financés dans le cadre du budget DD 2025. Ces ressources en personnel doivent être prélevées dans le budget BEF à moyen terme, sinon ce domaine d'intervention de l'égalité en entreprise et des politiques intersectorielles devra être abandonné		Il existe désormais un nouvel axe stratégique au sein des activités du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF). 530 entreprises fribourgeoises ont reçu une brochure synthétique sur l'égalité en entreprise , brochure reconnue au niveau intercantonal pour sa qualité. Un réseau de collaboration est établi avec certaines filières de l'économie du canton et d'autres partenaires pour promouvoir les pratiques égalitaires au sein des entreprises. Des étudiant-e-s bachelor de la HEG ont bénéficié de 3 fois 14 sessions successives sur l'égalité en entreprise conçues par le BEF. Le nombre d'inscrit-e-s ne cesse d'augmenter. En 2025, 21 étudiant-e-s y ont participé. Le BEF a renforcé son positionnement comme un acteur légitime par rapport à une offre d'information et de formation en matière de management égalitaire. Il est en train de développer son positionnement en matière de contrôle de l'égalité salariale.	
6	6.1 M1	Les besoins en infrastructure de l'eau (réserves et adduction d'eau potable, réseaux d'évacuation et station d'épuration des eaux (STEP)) liés aux futurs développements du territoire sont anticipés et planifiés, afin d'assurer un développement territorial compatible avec la préservation des ressources en eau.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			L'évaluation s'est poursuivie afin de déterminer les conflits éventuels entre l'agrandissement des Stations d'épuration des eaux STEP du canton et d'autres intérêts (par exemple : surfaces d'assainissement, espaces réservés aux eaux, zones de protection des eaux souterraines, ...), en particulier pour les 3 STEP de Broc, Villars-sur-Glâne et Pénier.	Non	30 000 CHF						Les besoins en station d'épuration des eaux (STEP) sont anticipés et planifiés dans plusieurs régions, par ordre de priorité, en veillant à prendre en compte les conflits avec d'autres intérêts.	
6	6.1 M2	La protection des eaux souterraines potentiellement exploitables pour l'alimentation en eau potable et la protection des eaux de surface abritant une faune digne de préservation sont renforcées.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			Un étude a été réalisée pour les eaux superficielles, pour le cours d'eau Gérine.	Non	30 000 CHF						Les études réalisées pour les eaux souterraines et superficielles précisent les risques de détérioration de ces ressources et permettent de planifier les mesures nécessaires afin d'y remédier.	
6	6.1 M3	Afin de garantir une bonne qualité des eaux de surface favorables au développement de la vie aquatique, les sources de pollutions chroniques sont identifiées et des mesures d'assainissement sont proposées, ceci afin d'anticiper les cas de pollutions à risques.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			Une étude a été réalisée afin d'évaluer les mesures possibles pour empêcher la prolifération de la moule quagga en aval du lac de l'Hongrin et éviter ainsi ses effets défavorables sur la vie aquatique.	Non	25 000 CHF						Les études réalisées permettent de faciliter l'identification des sources de pollutions chroniques et de planifier des mesures nécessaires afin d'y remédier.	
6	6.1 M4	Des recommandations sur la manière de récupérer les eaux sont formulées dans la page Internet du SEn consacrées à l'évacuation des eaux.	2021	2021	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Cette mesure sera mise en œuvre ultérieurement dans le cadre de la mesure 2-7 du Plan Sectoriel des Infrastructures d'Eau Potable: "Mettre à disposition des outils de sensibilisation aux économies d'eau" (planification en phase de consultation).		Non								
6	6.1 M5	Les communes, réunies en bassins-versants, sont soutenues dans le déploiement de la gestion globale des eaux de manière à protéger et utiliser des eaux dans les intérêts des consommatrices et des consommateurs individuels, des milieux naturels, de l'agriculture ou d'autres secteurs de l'économie. Ce soutien se fait notamment à travers la mise à disposition de cahiers des charges type pour l'élaboration des plans directeurs de bassin versant et la formation de spécialistes dans le domaine de l'eau.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			L' étude s'est poursuivie afin de soutenir les communes et associations actives dans le domaine de l'eau pour l'établissement de plans d'urgence en cas de pénurie d'électricité.	Non	30 000 CHF						Dans leur mission en faveur de la protection des eaux, les communes et associations actives dans le domaine de l'eau du Canton bénéficient désormais de soutiens, notamment sous la forme de cahiers des charges pour la réalisation des plans directeurs de bassin versant	
7	7.1 M1	Une campagne est menée afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie sur le modèle de la campagne OFF, en fonction des décisions du Conseil d'Etat concernant la communication au sujet de la pénurie d'énergie.	2024	2026	DEEF	SdE			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Grâce à des campagnes de sensibilisation, les ménages fribourgeois ont adopté des habitudes de consommation plus économes en énergie et en eau, ceci également en lien avec la période de pénurie d'énergie.
7	7.1 M2	Une étude coût/bénéfice est ajoutée au prochain rapport sur la Stratégie énergétique (2015-2020) afin de montrer les gains économiques de la transition énergétique (en termes d'économies financières mais aussi d'emploi). Le canton dépense environ 1 milliard de francs chaque année pour l'achat de combustibles fossiles. Se tourner totalement vers les énergies renouvelables permettra, à long terme, de rapatrier une partie importante de ce montant dans le canton, au profit des entreprises locales.	2021	2022	DEEF	SdE			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Les résultats pertinents de l'analyse coût/bénéfice sur les gains économiques de la transition énergétique en termes d'économies financières, mais aussi d'emplois seront intégrés dans le prochain rapport sur la Stratégie énergétique.
7	7.1 M3	Un processus pour le contrôle des émissions des petits chauffages à bois (< 70 kW) est développé. Une action de sensibilisation est lancée afin que les petits chauffages à bois (< 70kW) soient conçus et exploités de manière à en minimiser les émissions.	2022	2023	DIME	SEn			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Le cadre de la sensibilisation adressée aux utilisatrices et utilisateurs de petits chauffages à bois (< 70 kW) sur les bonnes pratiques pour limiter leurs émissions est renforcé . Ainsi, l'adoption plus large de comportements responsables est favorisée et la qualité générale de l'air est améliorée.
7	7.1 M4	Les installations hydrauliques sont assainies conformément aux dispositions légales afin de garantir des conditions viables pour la faune piscicole.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			L'Etat a poursuivi la supervision de l'assainissement écologique de la force hydraulique et l'accompagnement du projet de dérivation des eaux de Schiffenen à Morat (SCHEM). Une séance d'information FR, BE et VD a été organisée concernant l'assainissement de la centrale hydroélectrique de Schiffenen en juin 2025.	Non					Un soutien supplémentaire de ressources en personnel a été mis à disposition, en plus du chef de projet "SCHEM"		La mesure a permis de soutenir et d'accélérer le processus d'assainissement de la force hydraulique.	
7	7.1 M5	L'énergie produite par les STEP et les réseaux d'évacuation des eaux est promue : les détenteur·ices et les détenteur·ices de ces installations sont invités à valoriser cette énergie lors de chaque construction ou adaptation. Cette mesure complètera à terme les mesures et les actions de préparation à la pénurie d'énergie réalisées dans le cadre des travaux au sein du Canton.	2022	2023	DEEF	SdE			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								
7	7.1 M6		2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)		Le message de crédit cadre pour assurer l'assainissement des bâtiments prioritaires est finalisé (passage prévu au Grand Conseil en 2026).	Un rapport et une planification ont été faits pour la demande d'un crédit cadre pour l'assainissement de bâtiments prioritaires. Des assainissements techniques ponctuels en vue de diminuer la consommation énergétique sont effectués de manière continue (par exemple: changement de luminaires, calorifugeage, raccordement au chauffage à distance, etc.).	Non					La demande de ressources humaines et financières nécessaires est intégrée dans le rapport de demande d'un crédit cadre pour la mise en œuvre des assainissements pour les bâtiments de l'Etat.		114 bâtiments de l'Etat ont fait l'objet d'un diagnostic technique. Un état des lieux, une priorisation et une planification, en vue d'assainissements sont établis. Des assainissements ponctuels ont été réalisés.	
7	7.1 M7	En vue de limiter l'énergie grise des bâtiments de l'Etat et d'atteindre un haut niveau de performances énergétiques et de durabilité, le respect des critères des labels Minergie-PECO, Minergie A-ECO ou SNBS est exigé pour toute nouvelle construction ou rénovation en profondeur. Une directive est développée en ce sens.	2021	2022	DEEF	SdE, SBat			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Entrée en vigueur de la directive du Service des bâtiments (SBat) pour la durabilité des bâtiments de l'Etat le 01.01.2023. Celle-ci prescrit l'utilisation des labels mentionnés dans l'initiative de la mesure dans toutes les nouvelles constructions et grosses rénovations de l'Etat. Fin 2025, 14 projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics sont alignés sur les critères du SNBS.
7	7.1 M8	Les nouvelles constructions et les rénovations importantes sont labellisées selon le Standard Construction Durable Suisse (SNBS).	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)			14 projets en cours intègrent les exigences du Standard de la construction durable en Suisse (SNBS) dont 4 seront labellisés. Des fiches projet sur le site "Construction durable" de l'Etat ont été publiées	Non					Il y a un besoin croissant de ressources (soutien externe)			
8	8.1 M1	Un suivi annuel des objectifs de durabilité du programme NPR est organisé sous la forme d'un échange avec les organismes de soutien (Ffi Up, INNOSQUARE, Innoveg-FR).	2024	2026	DEEF	PromiFR			Une séance d'information et d'échange annuelle a eu lieu avec l'équipe de soutien	Non								Les porteurs et porteurs de projets DO bénéficiant d'un soutien via la NPR introduisent la durabilité spontanément et si cela ne devait pas être le cas, les organes de contrôle les sensibilisent à ce besoin. Désormais, toutes les demandes de soutien passant via la NPR intègrent la durabilité et sont compatibles avec celle-ci, contribuant à la "standardisation" de la durabilité dans les projets.
8	8.1 M2	Les objectifs de durabilité (OOD 2030) sont intégrés dans les objectifs de la NPR (cf. convention-programme modèle d'efficacité), il en sera tenu compte dans l'examen des projets.	2023	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromiFR)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Les porteurs et porteurs de projets DO bénéficiant d'un soutien via la NPR introduisent la durabilité spontanément et si cela ne devait pas être le cas, les organes de contrôle les sensibilisent à ce besoin. Désormais, toutes les demandes de soutien passant via la NPR intègrent la durabilité et sont compatibles avec celle-ci, contribuant à la "standardisation" de la durabilité dans les projets.
8	8.1 M3	Une directive est élaborée en vue de concrétiser la disposition de l'article 3 al. 1bis LPEc, voulant que les projets qui réalisent des contributions significatives au développement durable bénéficient de soutiens financiers exceptionnels. Il s'agira notamment d'examiner quelles formes de tels soutiens peuvent prendre et quels seront les critères d'octroi.	2021	2022	DEEF	PromiFR			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui								Cette mesure n'a pas été réalisée (cf. suivi 2024)
8	8.1 M4	Une étude portant sur la faisabilité d'un indicateur de valeur ajoutée comptabilisant les coûts liés aux prélèvements sur le capital naturel (par branche d'activité) est menée avec le milieu académique (HES-SO). Le cas échéant, un tel indicateur est mis en œuvre.	2024	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BD)		Les ressources pour mener cette mesure à bien ont manqué.		Non	5 000 CHF		En raison d'un manque de ressources en personnel en interne et des priorités fédérales, le montant n'a pas été utilisé.		Ressources insuffisantes pour mener à bien le projet.		Mesure non réalisée	

	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure	
8	8.1 M5	Un projet pilote est mené en vue de proposer l'établissement d'un bilan de compétences à la population vulnérable et au personnel des secteurs particulièrement touchés par la numérisation, en prévision de l'entrée en vigueur prochaine de la Stratégie de la Confédération suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la mesure du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) « Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière - offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans » (mesure commune avec la cible 8.2).	2021	2026	DFAC	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)		L'offre n'est plus un pilote mais est fonctionnelle	298 personnes ont bénéficié de la mesure en 2025	Non	25 000 CHF				Le resources en personnel sont faibles, entre 8 et 10 semaines d'attente pour obtenir un rendez-vous. Nous avons stoppé la promotion car nous n'arrivons plus à assumer la demande.			Après un lent démarrage lors d'un pilote en 2021, aujourd'hui près de 300 personnes bénéficient annuellement des offres liées à un bilan d'employabilité , contribuant ainsi à en prolonger la capacité de s'adapter au marché du travail. Une promotion spécifique est réalisée pour le public peu ou pas qualifié. Grâce aux mesures de communication effectuées, la population fibrogeoise connaît mieux cette offre et a plus recours aux prestations, avec un effet corrélatoire non négligeable. Une attente de 8 semaines pour bénéficier des prestations. Dès lors, la promotion a dû être interrompue, le Service ne parvenant plus à assumer la demande de la population.
8	8.1 M8	Les jeunes adultes non qualifiés (20-30 ans) sont épaulés dans la préparation de leur dossier de candidature et d'un entretien d'embauche. Cette tâche d'encadrement est accomplie par une conseillère ou un conseiller en orientation (financé par le SOPFA) et par une ou un spécialiste RH senior (mesure commune avec la cible 8.2).	2021	2026	DFAC	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)			5 types d'ateliers différents sont organisés, 279 personnes ont bénéficié de la mesure	Non	25 000 CHF (personnel auxiliaire)							De quelques ateliers en 2021, l'offre s'est agrandie et s'est installée comme une mesure ordinaire et essentielle. Aujourd'hui, près de 300 jeunes adultes et adultes sont épaulés annuellement dans la préparation de leur dossier de candidature, leur permettant d'identifier leurs compétences, d'élaborer des projets professionnels adaptés et à se préparer efficacement aux exigences du marché du travail. Cette approche favorise une transition réussie vers l'emploi, réduisant ainsi le taux de chômage chez les jeunes adultes et adultes fibrogeois.
8	8.1 M7	Une base de données permettant de numériser tous les bâtiments (données du bâtiment, contrats, assainissement) est mise en oeuvre. Des ressources sont réservées au Service des bâtiments pour l'assistance et l'encadrement des sous-traitants confrontés aux marchés publics basés sur l'approche du « Building information modeling » (BIM) et/ou intégrant les nouvelles technologies du bâtiment (notamment objets connectés, capteurs, domotique). On entend par là surmonter la fracture numérique (mesure commune avec la cible 8.2).	2022	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)		Les ressources en interne ne permettent pas de réaliser tous les projets souhaités (cf commentaire ressources internes)	Les données principales des bâtiments appartenant à l'Etat et recensés au SBat sont mises à disposition de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du SBat sur un sharepoint interne de manière structurée. En 2025, l'inventaire des plans des bâtiments principaux exploités par le SBat s'est terminé et 90% de ces bâtiments principaux ont des plans vectorisés. Le relevé des surfaces selon la SA 415 a été fait pour 50% de ces bâtiments. Des dossiers de consultations internes ont été créés pour env. 35% de ces bâtiments Aucune action n'a été faite au niveau du « Building information modeling » (BIM).	Non					Pas suffisamment de ressources en interne. Ressources externes sont nécessaires pour l'instant.			Meilleures connaissances des bâtiments de l'Etat grâce aux données intégrées dans la BADO (base de données).
8	8.2 M1	Le dispositif cantonal d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle (CJD) et sa Plateforme Jeunes (portés par la DEEF, la DFAC, la DSAS et la DIAF) reçoivent des moyens leur permettant d'assurer leurs missions, mais également de réagir rapidement en cas de besoins par la mise en place de mesures adaptées.	2021	2026	DEEF	Service de la formation professionnelle (SFP)			Chaque année de nouveaux projets sont proposés afin de réaliser les intentions de la mesure. Soutien au développement d'outils permettant l'amélioration des processus administratifs (gain effectif de temps de travail : 6 à 8 semaines sur le traitement des dossiers)	Non	20 000 CHF		Les moyens financiers disponibles permettent de prendre en charge certains projets annexes facilitant le lien et la collaboration interservices		Les ressources internes sont suffisantes pour la tenue des projets			Depuis 2021, plusieurs actions ont été entreprises. Une action a permis de soutenir l'accompagnement socio-éducatif de plus d'une centaine de jeunes par la reconnaissance d'un travail effectué sur d'autres plans que l'insertion professionnelle, contribuant à stabiliser les parcours de ces jeunes. Les jeunes, les familles et les professionnels se disposent d'un meilleur système d'information concernant l'accompagnement des jeunes, grâce à la création d'outils. Finalement, la Plateforme Jeunes a été renforcée via l'amélioration de ses outils, contribuant à une meilleure efficacité de son fonctionnement (gain effectif de temps de travail : 6 à 8 semaines sur le traitement des dossiers).
8	8.2 M2	L'engagement des entreprises fibrogeoises en faveur de la réinsertion des chômeuses et chômeurs de longue durée sur le premier marché est encouragé et valorisé, notamment à travers le développement d'une plateforme commune entre l'aide sociale, l'assurance chômage et l'assurance invalidité. Les entreprises peuvent être valorisées par un label qui reconnaît leur engagement dans la lutte contre le chômage de longue durée.	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)		Le développement de la plateforme a été retardé en raison d'un manque de disponibilité de l'entreprise informatique.	Le développement d'une plateforme valorisant l'engagement des entreprises dans la réinsertion des chômeurs et chômeuses de longue durée, même ralenti, est toujours en cours. Cette plateforme vise à mettre en relation les différents services de placement avec les entreprises du territoire. Un label visant à reconnaître l'engagement des entreprises dans la réinsertion des chômeuses et chômeurs de long durée est aussi en cours de développement.	Non	20 000 CHF						Instauration de relations plus étroites entre les services SPE, OAI et SASoc. L'Etat de Fribourg dispose une stratégie concertée de prise de contact entre les conseiller-ères en entreprise des services susmentionnés	
8	8.3 M1	Des réflexions sont engagées sur les moyens de renforcer l'attractivité des transports publics et du vélo pour accéder aux lieux et attractions touristiques.	2021	2022	Autre	UFT		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Des collaborations plus étroites entre les services cantonaux (SMA), les communes et les partenaires de transport (TPF) se sont instaurées, ouvrant de nouvelles possibilités pour faciliter et encourager l'usage des transports publics pour accéder aux lieux et attractions touristiques. Le canton de Fribourg travaille à la réalisation d'un Plan cantonal des itinéraires VTT et de Cyclo tourisme, favorisant ainsi l'amélioration des infrastructures (portes-vélos sur les bus, lignes touristiques saisonnières) et l'intégration des transports publics dans les offres touristiques, ce qui influence positivement les habitudes de déplacement des touristes. La ligne du Choccol'Express reliant sans changement Berne à Broc-Chocolaterie accueille un nombre grandissant de visiteurs à la Maison Cailler. Deux trains aux couleurs du chocolat et de la fondue moelle-moelle circulent sur cet itinéraire stratégique. Des navettes spéciales ont été ajoutées à l'horaire des transports publics, notamment en hiver pour se rendre à La Berne avec La Berne Express ou encore l'été de Charmey à la vallée du Gros Mont avec le bus alpin.	
8	8.3 M2	Un dialogue est engagé avec les parcs naturels régionaux fibrogeois sur ce qu'est la véritable durabilité du tourisme.	2021	2022	Autre	UFT		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Le renforcement du dialogue entre l'UFT, les parcs naturels régionaux (Gairtsch et Gruyère Pays-d'Enhaut) et les Organisations touristiques régionales permet de faire émerger une vision commune de la durabilité, notamment concrétisée par des projets de mobilité touristique durable. Ces mesures orientées sur la mobilité touristique sont intégrées et suivies dans le Plan Climat cantonal dans la mesure C.2.4 "Amélioration de l'accueil dans les interfaces de mobilité".	
9	9.1 M1	Une nouvelle mention « Durabilité » est mise sur pied dans le cadre du Prix à l'innovation du canton de Fribourg à la place de la mention « CleanTech » et les conditions d'octroi en sont redéfinies.	2021	2022	DEEF	PromFR		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Dès 2022, le Prix à l'innovation décerne un nouveau prix, le "Prix Economie Durable" rebaptisé en 2024 Prix IFF Sustainability, remis chaque 2 ans aux entreprises innovantes du canton. L'engagement des entreprises développant une innovation à impact positif est ainsi valorisé, tandis que les autres entreprises sont encouragées sur la même voie, renforçant ainsi la résilience du canton vis à vis des changements futurs.	
9	9.1 M2	Une réflexion est menée sur la manière d'amener tous les clusters soutenus par la Nouvelle Politique Régionale (NPR) à intégrer les enjeux liés au développement durable.	2021	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Les porteurs de projets DO bénéficiant d'un soutien via la NPR intègrent la durabilité spontanément et si cela ne devrait pas être le cas, les organes de contrôle les sensibilisent à ce besoin. Désormais, toutes les demandes de soutien passant via la NPR intègrent la durabilité et sont compatibles avec celle-ci, contribuant à la "standardisation" de la durabilité dans les projets.	
10	10.1 M1	La mesure de soutien aux formations sur le thème de la diversité de l'intégration et de l'inclusivité dans les structures d'accueil extrafamilial est reconstruite dans le Plan d'action « Je participe! » 2023-2026, en y intégrant explicitement les enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers selon les moyens à disposition du Secteur des Milieux d'accueil (SMA) du SEJ. Les soutiens pour la sélection, l'encouragement et l'intégration précoce des enfants concernés au sein des structures d'accueil extrafamilial seront renforcés.	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)			Une mesure spécifique a été intégrée dans la Stratégie cantonale Petite enfance, validée par le Conseil d'Etat en 2025. Il s'agit d'une mesure prioritaire, directement liée à l'accueil des enfants à besoins spécifiques et au renforcement de l'inclusion dans les structures d'accueil extrasociales.	Non							Le soutien aux formations sur la diversité, l'intégration et l'inclusivité dans les structures d'accueil extrafamilial a été renforcé et intégré au Plan d'action « Je participe! » 2023-2026 et à la Stratégie Petite enfance	
10	10.1 M2	La révision du Plan de mesures « Senior » prévoit un renforcement de l'encadrement des communes et des mesures en vue de créer des habitats adaptés aux personnes âgées à faibles moyens financiers.	2021	2021	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)		La procédure de consultation du nouveau plan d'action "Senior" a été réalisée, le Plan est en attente d'adoption de la part du Conseil d'Etat.	Une mesure favorisant l'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap a été intégrée dans le nouveau projet de plan d'action "Senior" (non encore adopté)	Non								
10	10.1 M3	Dans le cadre du Plan d'action « Je participe! » 2023-2026, des réflexions sont menées afin d'intégrer la prise en compte des droits des enfants et des jeunes dans les politiques publiques de l'Etat (reflexe enfants-jeunes).	2022	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)		La mesure est en stand-by en raison d'un manque de ressources et car un projet intercantonal similaire est en réflexion à la Conférence pour la politique de l'enfance et de la jeunesse CPJ de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).	L'intégration des droits des enfants et des jeunes dans les politiques publiques a été intégrée dans le plan d'action « Je participe! » 2027-2030, en cours de finalisation.	Non					Pas de ressources en personnel disponible pour cette mesure en 2025. Les réflexions seront reprises lors de l'entrée en vigueur du Plan d'action 2027-2030, selon les priorités qui y seront définies.			
10	10.1 M4	Le fichier d'adresses et des prestations du site ciao.ch (site d'informations destiné aux adolescentes et adolescents) est complété pour qu'il soit à jour en ce qui concerne les prestations disponibles dans le canton de Fribourg.	2021	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Les jeunes fibrogeois-e-s disposent d'une plateforme à jour (ciao.ch) où trouver les adresses des prestations s'adressant à eux.	
10	10.1 M6	La Nouvelle politique du personnel est conçue de manière à intégrer des mesures visant à encourager la diversité du personnel (notamment par des programmes individualisés d'apprentissages linguistiques, soutien au bilinguisme notamment via l'acquisition du Label du bilinguisme par certains services, offre de formation à la diversité culturelle, politique d'engagement de jeunes, seniors, personnes sans emploi, en situation de handicap ou issues de la migration)	2023	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPO)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui								En 2025, dans le cadre de sa politique RH, le SPO a élaboré un plan d'action Diversité et inclusion pour le personnel de l'Etat (version en allemand), validé par le CE. Ce plan contient un certain nombre de mesures à déployer sur le moyen terme, dont le cours obligatoire sur la diversité au recrutement aux nouveaux et nouvelles cadres, introduit en 2025 dans le cursus introductif au management et leadership. Cette formation est dispensée sur le budget ordinaire du SPO consacré à la formation continue. En 2025 le SPO a également publié le guide de communication égalitaire, (version en allemand). Depuis 2021, l'offre en formations linguistiques s'est étoffée avec notamment l'acquisition de licences pour le logiciel Syntex. Introduction, par ordonnance, de deux jours supplémentaires de congé spécialement destinés à permettre la participation à des cours de langue.
10	10.2 M1	Les entreprises reçoivent des informations sur la manière de prendre en considération les expériences non-professionnelles dans le recrutement.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)		Cette mesure s'inscrit dans une approche plus globale de sensibilisation, voire de formation, à un management égalitaire. Jusqu'à début mai 2025, un des postes de l'équipe DO du BEF était vacant et le 20% pour le soutien administratif et en communication n'a été repoussé qu'en avril. Une personne en arrêt maladie n'a pu reprendre complètement qu'en juillet.	Un projet de contrôle de l'application de l'égalité salariale dans le cadre des marchés publics a débuté en 2025. Un concept d'échantillonnage a été développé. Une vidéo présentant le domaine "Egalité en entreprise" et réalisée en collaboration avec une entreprise spécialisée en animation a été élaborée et elle est en voie de finalisation. Elle mentionne les questions d'égalité salariale.	Non	11 000 CHF (personnel auxiliaire)			Les 1.4 EPT ont pu être financés dans le cadre du budget DO 2025. Ces ressources en personnel doivent être pérennisées dans le budget BEF à moyen terme, sinon ce domaine d'intervention de l'égalité en entreprise et des politiques intersectionnelles devra être abandonné			Il existe désormais un nouvel axe stratégique au sein des activités du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) . 530 entreprises fibrogeoises ont reçu une brochure synthétique sur l'égalité en entreprise , brochure reconnue au niveau intercantonal pour sa qualité. Un réseau de collaboration est établi avec certaines filières de l'économie du canton et d'autres partenaires pour promouvoir les pratiques égalitaires au sein des entreprises. Des étudiant-e-s bachelier de la HEG ont bénéficié de 3 fois 14 sessions successives sur l'égalité en entreprise conçues par le BEF. Le nombre d'inscrit-e-s ne cesse d'augmenter. En 2025, 21 étudiant-e-s y ont participé.	
10	10.2 M2	Le Réseau bénévolat « Fribourg Freiburg » est mandaté en vue d'initier de nouvelles mesures visant à valoriser l'engagement des bénévoles dans le canton de Fribourg en faveur de la cohésion sociale, de l'environnement et de la santé, notamment en donnant une visibilité à l'engagement bénévole, en le récompensant, en communiquant activement sa valeur ajoutée dans les milieux professionnels et en étudiant les possibilités d'améliorer la certification de l'expérience bénévole.	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)			Plusieurs services ont continué à se développer afin de renforcer l'accompagnement des associations et bénévoles, notamment l'organisation de consultations bénévoles et d'événements promouvant le bénévolat. La Maison des associations accueille désormais 14 associations et plus de 300 bénéficiaires mensuels (salarié-e-s, bénévoles, comités et bénéficiaires).	Non	50 000 CHF						Bénévolat Fribourg/Freiburg (BEF) est devenu un acteur central de la promotion et du développement des associations dans le canton de Fribourg. Leurs services, leurs formations et les cafés Assos permettent aux associations de se développer et d'échanger. La Maison des associations est un lieu rassembleur de plus en plus connu qui permet des rencontres et des synergies entre bénévoles.	
10	10.3 M1	Les actrices et acteurs de l'intégration (notamment les « Communes Sympas ») sont sensibilisés aux autres enjeux du développement durable (par ex. la consommation responsable, la préservation de la biodiversité), afin de pouvoir fonctionner comme multiplicateurs au niveau de leurs activités.	2021	2026	DSJS	Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR)			9 communes engagées dans la démarche "Communes sympas" / 5 volets de formation organisées d'agent-e-s sympas organisées en 2025 / 752 agent-e-s sympas formé-e-s jusqu'à ce jour.	Non							Depuis 2021, la démarche "Communes sympas" a pu s'ancrer dans 9 communes fibrogeoises (francophones et germanophones). Aujourd'hui, le nombre d'agent-e-s sympas se monte à 752, de formations "Agent-e-s sympas" organisées à 73 et de formations continues proposées à 183. Aujourd'hui, chaque coordinatrice ou coordinateur de la démarche au niveau local est engagé-e par la commune.	
10	10.3 M2	Des initiatives de potagers collectifs en zone urbaine, basés sur des modes de culture respectueux de l'environnement et ayant une vocation d'intégration pour les personnes issues de la migration, notamment sous la forme d'un lieu de rencontres, sont soutenues.	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique (SSP)			En 2025 le réseau des jardins partagés du canton a été renforcé grâce à des formations, des rencontres, des ateliers de jardinage hebdomadaires et des événements ouverts au public, tout en impliquant de nombreuses structures locales. Les activités ont touché 750 personnes, dont 205 enfants, 268 seniors, 101 adultes, 6 personnes en situation de handicap et 182 jeunes migrant-e-s, provenant d'au moins 8 origines migratoires différentes. Les actions ont impliqué 13 structures (crèches, EMS, écoles, foyers, secteurs sociaux et structures migrantes).	Oui	2 000 CHF						Ce projet répond aux grands défis actuels – pollution des sols, alimentation peu saine, isolement, manque de mouvement, perte de biodiversité et réchauffement climatique – en proposant un jardin écologique qui renforce à la fois la santé physique, psychique et sociale. Après trois ans à Marly, le projet fait clairement ses preuves, avec des retours très positifs des autorités, des habitant-e-s de l'écoquartier et des nombreuses promeneuses et des nombreux promeneurs qui apprécient la beauté et la sérénité du lieu.	

	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure
11	11.1 M1	Des informations sur les aides en faveur des MQUP, des cours de formations, des outils d'aide à l'organisation et au développement, des conseils permettant une meilleure visibilité, des échanges d'expériences et/ou visites de quartiers exemplaires en termes de durabilité sont présentés et/ou proposés aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MQUP), notamment ceux orientés vers la construction durable.	2022	2026	DEEF	Service du logement (SLog)		Le Service du logement doit reprendre contact avec l'association FRIMOUP (groupement de constructeurs et de détenteurs de logements d'utilité publique qui entend dynamiser la construction de logements à loyers abordables dans le canton) en vue d'élaborer un projet plus abouti.	En raison du départ de la personne en charge en 2025, aucun avancement significatif n'a pu être réalisé.	Non	5 000 CHF						Depuis 2021, via le Forum du logement, plus de 200 personnes ont été sensibilisées aux avantages des MQUP's.
11	11.1 M2	Les dispositifs de ProMenacture en faveur du maintien à domicile des personnes âgées sont soutenus, notamment le projet Qualidomum : des englobéphreutes formulent des propositions d'adaptations de logements de personnes âgées, ce qui facilite leur vie quotidienne et leur garantit une meilleure sécurité.	2021	2026	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)			La mise en ligne du site Internet de Qualidomum a permis de fournir des conseils à un large public concernant les adaptations simples et peu coûteuses du logement. Des visites virtuelles de logements adaptés ont été mises en ligne et des collaborations avec des architectes ont pu être assurées.	Non	15 000 CHF						Des logements destinés aux personnes âgées ont été évalués et sécurisés. Par ailleurs, Qualidomum a été sollicitée par des communes souhaitant vérifier si leurs bâtiments répondaient aux besoins spécifiques de cette population. Le site Internet a permis de toucher un public plus large et de renforcer la sensibilisation à l'importance d'adapter les logements, afin qu'ils soient accessibles et adaptés à l'ensemble de la population. Une collaboration avec plusieurs architectes a également été mise en place, contribuant à l'enrichissement du contenu du site.
11	11.2 M1	La dimension liée à la cohésion sociale est prise en considération dans le mandat de promotion de la mobilité douce du Service de la Mobilité (SMo), de manière à définir comment la mobilité douce peut devenir un vecteur de cohésion sociale.	2021	2024	DIME	Service de la mobilité (SMo)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							La population fribourgeoise profite d'une amélioration de l'accès à la mobilité douce pour tout type de personne, renforçant ainsi la cohésion sociale. Des aménagements concrets ont vu le jour, tels que des itinéraires cyclistes sécurisés et inclusifs, des cheminements piétons de qualité accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une cohabitation apaisée entre randonneurs et vélistes sur les sentiers partagés.
11	11.2 M2	Un document outil (page internet) d'appui à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises est élaboré.	2021	2022	DIME	SMo			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							Les entreprises privées mais aussi les administrations et les entités publiques disposent d'une page internet avec les informations et des liens pour la mise en place de plans de mobilité d'entreprise, avec outils concrets.
11	11.2 M3	La gestion digitale des places de parcs est progressivement déployée. Une telle forme de gestion permet de mettre en évidence les possibilités de couvrages et d'optimiser l'utilisation des places de parc.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)		Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité. Seulement une petite partie du projet peut être réalisée	L'ensemble des places de parc disponibles à l'Etat de Fribourg a été répertorié dans un outil qui permet de connaître les places de parc attribuées à des collaboratrices et collaborateurs ou vacataires. La norme interne du Service des bâtiments sur la gestion du nombre de places de stationnement a été validée en 2025.	Non				Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité. Seulement une petite partie du projet peut être réalisée.		Un système permettant d'avoir une vue d'ensemble et une efficacité accrue lors de l'attribution des places de parc a été développé. La norme interne du Service des bâtiments sur la gestion du nombre de places de stationnement, validée en 2025, permet une gestion plus efficace dans l'attribution des places de parc grâce à des critères définis.	
11	11.2 M4	L'arrêté sur les places de stationnement de l'Etat est soumis à une révision, afin d'adapter les règles d'attribution des places aux besoins actuels et d'étendre la tarification aux chefs-lieux des districts.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)		Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité.	Des réflexions ont été menées en matière d'attribution des places de stationnement, de tarification, ainsi que du champ d'application de l'arrêté. A cet égard, la nécessité de prendre en considération les places de stationnement extérieures situées en dehors du périmètre du Grand Fribourg a été identifiée. Un projet de révision de l'arrêté sur les places de stationnement de l'Etat devrait aboutir au premier semestre 2026.	Non				Les ressources disponibles ne permettent pas de faire progresser le projet comme prévu. Une nouvelle personne responsable a repris le dossier en octobre 2025.			
11	11.2 M5	Les Directions de l'Etat promeuvent activement le télétravail au sein de leurs services.	2021	2022	DIME, DEEF, DFN, DIAF, DPAC, DSAS, DSJSS	Secrétariats Généraux			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							Le travail mobile est généralement autorisé jusqu'à 50% du taux d'activité contractuel, sauf spécificités du Service.
11	11.2 M6	Les impératifs écologiques sont pris en considération dans le cadre de la révision de la loi sur le personnel, notamment à travers une disposition visant à encourager le développement durable (comportement écologique du personnel et promotion de la mobilité douce). Afin de concrétiser cette disposition, et dans la mesure où ces thèmes seront retenus par le Conseil d'Etat dans la future politique du personnel, des directives devront être établies par le SPO avec l'appui d'un groupe de travail composé du SPO, AFIn, SG-DIME, SMo, SBat.	2021	2026	DFN	Service du personnel et d'organisation (SPO)		L'art. 4 de la Lpers révisée porte sur l'encouragement des comportements écologiques et la promotion de la mobilité douce, dans le cadre du développement durable. Concernant le reste de la mesure, à savoir la concrétisation de cette disposition, la mesure est en stand-by en raison de manque de ressources et de priorisation des projets.		Non					Ressources insuffisantes pour mener à bien le projet.		L'art. 4 de la Lpers révisée porte sur l'encouragement des comportements écologiques et la promotion de la mobilité douce, dans le cadre du développement durable.
11	11.2 M7	Des démarches sont entamées auprès de prestataires privés afin d'évaluer les possibilités d'obtenir des rabais-flores pour les déplacements ou des réductions sur les abonnements de transports publics pour les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs limitées dans le temps.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)		Compte tenu de la situation financière actuelle du canton, l'avancement de la mesure accuse un certain retard et une stratégie de financement devra être définie.	Dans le cadre des réflexions menées autour du Plan de mobilité-cadre, il a été recommandé de mettre en place des mesures visant, d'une part, le subventionnement des abonnements de transports publics (abobo) et, d'autre part, la mise à disposition de véhicules de service (Mobility – carsharing) ainsi que de vélos de service. Néanmoins, compte tenu de la situation financière actuelle du canton, l'avancement de la mesure accuse un certain retard et une stratégie de financement devra être définie.	Non				Les ressources disponibles ne permettent pas de faire progresser le projet comme prévu. Une nouvelle personne responsable a repris le dossier en octobre 2025.			
11	11.2 M8	Des plans de mobilité (ou un plan de mobilité commun) sont développés. Le catalogue de mesures annexé à la Directive sur les plans de mobilité est mis en oeuvre et développée avec des nouvelles propositions de mesures à mettre en oeuvre pour la mobilité durable des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)			Le Plan de mobilité-cadre a été élaboré dans le cadre d'un stage de mémoire au sein de la DIME. Ce projet de Plan de mobilité-cadre prévoit une approche de la mobilité par sites. Des propositions d'actualisation des mesures du catalogue ont été formulées.	Non	7 000 CHF			Les ressources disponibles ne permettent pas de faire progresser le projet comme prévu. Une nouvelle personne responsable a repris le dossier en octobre 2025.		Il y a eu une consolidation de la vision des plans de mobilité de l'Etat et la sensibilité par rapport à la thématique est améliorée. Pour les privés, les plans de mobilités ont gagné d'importance grâce à la Loi sur la mobilité.	
11	11.2 M9	Un cours d'ecodrive est proposé dans l'offre de formation du personnel.	2021	2021	DFN	SPO			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							30 Collaboratrices et collaborateurs ont été formés à une conduite écologique.
11	11.3 M1	Le guide pour l'aménagement local intègre les questions de durabilité et d'aménagement de quartiers durables. Le Bureau de la durabilité (BuD) participe à son élaboration à travers une relecture critique.	2023	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)		Le projet avance mais le guide n'est pas encore publié	La rédaction du guide s'est poursuivie et une consultation restreinte du guide a été réalisée.	Non							
11	11.3 M2	Création et opérationnalisation d'une « Antenne Quartiers Durables » chargée de conseiller et sensibiliser activement les communes, associations de quartier, maîtres d'ouvrages et les mandataires de la construction aux questions d'urbanisme et de construction durables (tels que définis plus haut), y. c. au principe de participation citoyenne aux projets de développements urbains et aux moyens d'encourager l'agriculture urbaine. Par « Quartiers Durables » on entend des quartiers économiques en ressources (y. c. énergie et sols), avec des espaces verts riches en biodiversité, novateurs en termes de mobilité, capables d'absorber les changements écologiques et économiques, modestes, multifonctionnels, sécuritaires et inclusifs. Une attention particulière est portée aux besoins des personnes vulnérables (personnes ayant un handicap, seniors), des jeunes et des enfants, ainsi qu'à la question des genres.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)			Dans le but de pérenniser ses activités, l'Antenne Quartiers Durables est devenue une Association en janvier 2025. Un site internet, présentant l'Antenne et ses activités a été mis en ligne en septembre. Deux visites ont été organisées, l'une au quartier d'Haabergues à Berne et l'autre à Blaufort à Fribourg. La boîte à outils a continué d'être complétée et mise à jour en fonction des actualités. Des travaux pour la création d'un Mode d'emploi pour l'émergence des Associations de Quartiers ont été entamés. Tout au long de l'année, plusieurs posts ont été publiés sur la page LinkedIn de l'Antenne.	Non	40 000 CHF					A travers l'Antenne quartiers durables, les communes et associations de quartier du Canton bénéficient désormais d'un guichet de conseils sur la façon de planifier des quartiers durables. Cette Antenne facilite l'intégration de solutions respectueuses de l'environnement et valorisent les liens sociaux dans le développement urbain, tout en soutenant la transition vers des quartiers plus économiques en ressources.	
11	11.3 M3	Les principes présidant à un urbanisme durable (tel que défini plus haut), y. c. le principe de participation citoyenne, sont intégrés dans tous les projets de développement urbain sur des terrains appartenant à l'Etat de Fribourg ou pour lesquels l'Etat de Fribourg mène les réflexions, notamment les futurs quartiers de Chamblois-Bertrig et de la Poya. Les constructions par des maîtres d'ouvrage d'utilité publique y sont encouragées. Ces principes sont pris en considération à chaque étape de planification et de construction. Ils sont intégrés dans les cahiers des charges et plans d'aménagement correspondants. La ou le délégué au développement durable participe à tout le processus de planification, ceci dès son démarrage. Les compétences académiques dans ce domaine, notamment celles du Smart Living Lab, sont aussi sollicitées dans ce cadre.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)		Chamblois-Bertrig : le projet général a été scindé en plusieurs 4 sous-projets : 1. Pôle Santé et Activités (PSA), MEP obtenu et exposition des résultats réalisée en septembre 2025; 2. Pôle Jura-Chassotte (PJC), Masterplan terminé par l'Agglo de Fribourg; 3. Etudes paysagères (espace ouvert à qualité écologique et paysagère), toujours suspendue jusqu'à fin 2026; 4. Couverture autoroutière : le projet de l'OPROU avance et la mise à l'enquête publique en procédure fédérale est prévu pour 2026.	Les mandats d'études parallèles pour Chamblois-Bertrig / PSA intègrent des exigences poussées de durabilité sous l'angle social et environnemental, notamment les fonctionnalités liées aux sols. L'exposition du MEP PSA en septembre 2025 a aussi mis en avant les fonctionnalités sols à tenir compte dans le développement futur du secteur. Le projet de couverture autoroutière est planifié et développé sur la base des critères du standard SNBS (Standard Construction Durable Suisse) pour les infrastructures.	Non					Prise de conscience des acteurs et actrices, et changement de paradigme quant à une meilleure prise en compte des aspects de densification, d'utilisation mesurée du sol. Les acteurs sont plus ouverts à tenir compte des aspects transversaux du développement durable. Ils sont aussi plus ouverts à les mettre en avant dans les documents produits (chapitres dédiés à au DD, sols, etc.).		
11	11.3 M4	Dans le cadre de la révision du Plan de mesures des Lignes directrices pour la politique de la personne en situation de handicap et du Plan de mesures « Senior », des réflexions sont menées quant à l'opportunité d'y intégrer des propositions de mesures en vue de renforcer la mise en place de concepts d'urbanisation prenant au mieux en considération les intérêts des personnes âgées et en situation de handicap, notamment dans la conception des espaces publics.	2021	2023	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							Les acteurs du monde immobilier et les responsables communaux ont été sensibilisés à l'importance d'une offre de logements inclusif, durable et accessible à toutes les catégories de la population. La Loi sur les seniors a aussi permis de développer l'environnement et les infrastructures dans les communes pour répondre aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap (bancs, espaces verts, routes et chemins, zones de rencontre).
11	11.3 M5	La nouvelle stratégie immobilière de l'Etat intègre des aspects clés en matière de durabilité : mesures en vue d'optimiser les coûts du cycle de vie des bâtiments et l'utilisation des surfaces, de garantir de bonnes performances écologiques des bâtiments ainsi que leur accessibilité par la mobilité douce et les transports publics (notamment par la mise à disposition de places à vélos couvertes et éclairées), de végétaliser les toitures pour réduire les îlots de chaleur, d'en assurer la maîtrise énergétique, notamment par l'installation systématique de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions (en conciliant cet aspect avec la végétalisation des toits), de garantir aux collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail confortables et propices à la concentration. Le bien-être du personnel est placé au centre des réflexions, auxquelles le Service du personnel et de l'organisation est invité à participer.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)			Les aspects clés en matière de durabilité s'appliquent à travers le Standard construction durable Suisse (SNBS) Bâtiment et le concept Fribourg. Une plateforme pour le réemploi est en cours d'élaboration ainsi qu'un processus de mise en oeuvre de l'économie circulaire (à travers la mesure de la feuille de route économie circulaire).	Non				Besoin de plus de ressources pour mettre en oeuvre la Stratégie immobilière.		Des mesures en termes de réemploi et d'économie circulaire sont intégrées dans les projets (diagnostics ressources, utilisation de matériaux de réemploi pour la construction, bilans carbone, etc.). Pour appuyer ces démarches, un processus de mise en oeuvre de l'économie circulaire pour les bâtiments de l'Etat et d'une plateforme de réemploi sont en cours d'élaboration.	
11	11.4 M1	La ou le délégué-e au développement durable est consulté-e lors des actualisations du PDCant.	2021	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)			Mesure terminée, compléter les colonnes U et V	Oui							Le BuD figure maintenant dans la liste de consultation pour toute actualisation du Plan Directeur Cantonal.
12	12.1 M1	Des objectifs visant à limiter les impacts écologiques de la consommation sont intégrés dans la révision du plan de gestion des déchets, de la loi du 13 novembre 1998 sur la gestion des déchets (LGD) / RSP 810.2 et du règlement du 20 janvier 1998 sur la gestion des déchets (RGD) / RSP 810.21, dans la mesure de la marge de manœuvre du canton. La faisabilité des dispositions suivantes est notamment étudiée : 1) communication et sensibilisation du grand public à la consommation durable; 2) soutien et conseil des entreprises exemplaires ou proposant des procédés innovants permettant de privilégier l'utilisation des ressources; 3) limitation de l'usage du plastique à usage unique; 4) mesures en faveur de l'économie circulaire et du recyclage des déchets; 5) mesures en faveur de la réduction de la production de déchets alimentaires, à tous les niveaux de la chaîne de production.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)			Une première version du plan de gestion des déchets a été rédigée, elle sera soumise en consultation interne l'année prochaine.	Non						Renforcement de la collaboration des services de l'Etat dans la révision du PGD et de la LGD. Développement d'un modèle financier pour soutenir la mise en oeuvre du plan de gestion des déchets	
12	12.1 M2	Des actions de sensibilisation sont menées en faveur d'un comportement et de décisions de consommation à faibles impacts environnementaux et sociaux (y. c. aspects santé). Les thèmes notamment abordés sont : le « fait maison », l'alimentation équilibrée, les produits à faible empreinte carbone, les circuits courts, les produits locaux, de saison et biologique, les produits hors calibre, le gaspillage alimentaire, les conditions de travail et les droits humains dans la chaîne d'approvisionnement. La question des coûts devra être abordée dans le cadre de telles campagnes, qui devraient être adaptées à tout type de public.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)			2 Newsletters destinées au personnel de l'administration sur une consommation durable Rubrique d'actualités sur les pages internet du Bureau de la durabilité Poursuite de la campagne de sensibilisation à la consommation durable à travers l'annuaire de la FRC sur l'achat écologique.	Non	45 000 CHF				Les collaboratrices fribourgeoises impliquées dans des activités telles que la vente en vrac, la réparation d'outils/vêtements, la vente en direct de produits du terroir ou encore du second main peuvent profiter de plus de visibilité via la plateforme des bonnes adresses de la Fédération romande des consommateurs et consommatrices. Environ 16'000 collaboratrices et collaborateurs de l'Etat ont reçu 18 newsletters et ont pu y puiser des sources d'inspiration pour agir en faveur de la durabilité dans leur quotidien professionnel		
12	12.1 M3	Une réflexion est engagée sur l'opportunité et la manière de soutenir l'économie de proximité et d'augmenter sa résilience par le recours aux monnaies alternatives ou aux bons d'achats.	2025	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)		Les ressources ont manqué pour mener à bien cette mesure		Non				Les ressources ont manqué pour mener à bien cette mesure			
12	12.1 M4	Un cours destiné aux personnes souhaitant savoir comment diminuer leur impact environnemental et sociétal au quotidien est proposé dans le cadre de la formation continue de l'Etat de Fribourg.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)			Un second pilote suivi par 8 personnes à l'Etat a permis de consolider le contenu et la méthodologie de la formation. Les démarches en vue de l'inscrire dans la formation continue de l'Etat ont été entamées.	Non	7 000 CHF				14 collaboratrices et collaborateurs de l'Etat savent comment appliquer les principes d'un développement durable dans leur quotidien privé et professionnel, et sont en mesure de transmettre leur savoir à leurs collègues		

	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure
12	12.1 M5	La Directive sur la gestion des déchets au sein de l'Etat est révisée.	2024	2026	DIME	SEn, SBat, BUD			Les possibilités de mise à jour ont été évaluées. La directive de 2012 couvre tous les aspects les plus importants dans le domaine des déchets. La plupart des mesures proposées dans cette directive ont été réalisées. Le potentiel d'amélioration a donc en grande partie été exploité et l'utilité d'une mise à jour de la directive s'avère très limitée (rapport coût-bénéfice). Il apparaît plus efficient et efficace d'utiliser les ressources à disposition pour des mesures ciblées, telles que la gestion de la fin de vie du mobilier.	Oui							
12	12.1 M6	Une réflexion est menée en vue de centraliser les achats du canton pour certains types de biens de consommation acquis de manière décentralisée (notamment les véhicules, textiles ou le matériel électronique), de manière à réaliser des économies d'échelle et à rationaliser l'approvisionnement (notamment via des offres de leasing plutôt que l'achat si cela s'avère pertinent).	2022	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							Dans le nouveau règlement sur les marchés publics de 2023 est inscrite la possibilité de créer des centrales d'achats pour certains types de produits.
12	12.1 M7	Des critères de durabilité sont introduits dans les marchés publics portant sur les textiles.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			Réalisation d'une étude sur les possibilités de recyclage des uniformes de la Police; entretien des échanges avec la Police cantonale et l'Etablissement de détention fribourgeoise au sujet des achats de textile durable.	Non							Les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat de Fribourg chargés d'achats textiles disposent de recommandations claires pour l'achat de textile
12	12.1 M8	La directive concernant l'achat de véhicules à l'Etat est révisée, de manière à adapter les critères écologiques à l'état de la technique.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			Le projet d'ordonnance pour l'achat de véhicules de l'Etat de Fribourg a été rédigé et transmis à la Direction pour validation en vue de la consultation interne. Un annexe portant sur l'analyse du besoin et qui représente également une aide à la décision pour les acheteuses et acheteurs fait partie du projet d'ordonnance	Non							
12	12.1 M9	Les responsables des achats au sein de l'administration cantonale sont sensibilisé-e-s aux principes des achats responsables. Des modèles pour l'intégration des critères de développement durable sont établis. Des outils d'aide aux achats responsables sont développés et mis à leur disposition. Le monitoring des achats publics durables est mis en place et les nouvelles dispositions légales en lien avec la durabilité dans les marchés publics sont mises en oeuvre.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			2 éditions de la formation "Achats responsables dans les marchés publics" ont été données, plus d'une vingtaine de personnes de l'administration cantonale et communales ont été formées. Les réflexions en vue d'établir un monitoring de la durabilité des achats de l'Etat ont démarrées.	Non	20 000 CHF 60 000 CHF (personnel auxiliaire)						La formation aux achats publics durables figure dans le catalogue de formation de l'Etat de Fribourg et plus d'une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices de l'administration publique (cantonale et communale) ont déjà été formés. La durabilité est désormais un principe cardinal du nouveau droit des marchés publics.
12	12.1 M10	Les cahiers des charges pour les appels d'offres publics portant sur les prestations de Facility management dont les services de nettoyage, sont harmonisés et rationalisés. Des exigences au niveau écologique, notamment concernant le type et les quantités de produits utilisés, la fréquence des nettoyages ou la formation du personnel, y sont introduites. Par ailleurs, le personnel d'entretien des bâtiments interne à l'Etat sera formé de manière à travailler de manière écologique.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)			Les 32 produits chimiques du catalogue de l'Etat ont été analysés du point de vue de la durabilité environnementale	Non							L'utilisation de produits de nettoyage "Pure Eco", plus écologiques, ainsi qu'une planification des services de nettoyage plus efficace sont progressivement mis en place dans les bâtiments de l'Etat. Ces mesures ont été bien accueillies. Plusieurs bâtiments ont été équipés de poubelles de tri.
12	12.1 M11	Etablissement de modèles d'appel d'offre intégrant les critères du développement durable (qualité écologique, énergie, énergie grise, coûts du cycle de vie, etc.) dans les appels d'offres publics de la construction. Ces critères sont régulièrement révisés. Des outils d'assistance à la construction durable sont sélectionnés (par ex. outils d'EcoBau) et présentés aux collaboratrices et collaborateurs du Service des bâtiments, qui sont régulièrement formés à ce sujet.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)		La mesure avance malgré des ressources quelque peu faibles (pour le service des bâtiments)	En 2025, le service des bâtiments a élaboré trois documents de référence intégrant des critères de durabilité pour différentes catégories de travaux de construction (fiches CFC). Ces documents ont également fait l'objet d'échanges avec plusieurs cantons. La fiche dédiée aux installations photovoltaïques est désormais utilisée dans les appels d'offres du Service des bâtiments. Le Service des ponts et chaussées a publié une nouvelle instruction pour clarifier sa volonté de renforcer la prise en compte de la durabilité dans ses projets et ses appels d'offres. L'instruction est accompagnée par des fiches d'aide à l'intégration de la durabilité (sur la base de la structure SNBS infrastructure). Les chef-fes de projet, les entreprises et les mandataires sont sensibilisés sur les thématiques de la durabilité et les intègrent dans leurs processus. Les processus de choix des mandataires (Appels d'offres mandataire) sont modifiés pour intégrer la durabilité. Le monitoring des impacts pour l'utilisation de matériaux recyclés dans le cadre des projets d'entretien routier (ERo) est en place et sera réalisé chaque année. Une collaboration entre le Service des ponts et chaussées et le service de la mobilité a été mise en place afin de coordonner l'utilisation interservice de l'outil SNBS Infrastructure dès les étapes préliminaires des projets.	Non	65 000 CHF (personnel auxiliaire)			Besoin de plus de ressources au Service des bâtiments, il y a un manque.	14 projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics sont alignés sur les critères du SNBS. L'Etat de Fribourg utilise des fiches CFC - documents de référence pour différentes catégories de travaux de construction, intégrant des critères de durabilité pour ses appels d'offres, en particulier celle pour les installations photovoltaïques.		
12	12.1 M12	Les mesures visant à limiter l'impact écologique des systèmes informatiques (Green IT) sont poursuivies (dans la mesure où elles n'induisent pas de coûts supplémentaires élevés).	2021	2026	DFIN	Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							
12	12.1 M13	L'offre de produits durables et de proximité des établissements publics et parapublics est suivie et analysée, notamment par l'outil Beeling, permettant aux responsables des établissements d'évaluer la qualité de leur approvisionnement et de situer leurs performances par rapport à celles de leurs collègues, ce qui est un facteur d'émulation.	2021	2026	DAIF	Secrétariat général DAIF (SG-DAIF)			Les analyses Beeling ont continué. Le comparatif des 17 premiers résultats est complet. Les résultats sont bons et cohérents dans l'ensemble. 3 indicateurs sont réussissants et en amélioration: Produits de saison à 72.6% - CO2eq/kg à 4.1; Produits suisses à 58.5%.	Non	25 000 CHF						Une charte cantonale de la restauration collective durable a été lancée. 35 établissements publics ont signé la charte. 17 d'analyses de la durabilité ont été réalisées dans les établissements de restauration publique de Fribourg dans les dernières 5 années et donnent un image assez précise sur la situation.
12	12.1 M14	Les initiatives de tiers à buts non lucratifs, visant à mettre en place des modèles de consommation responsable sont soutenues financièrement.	2022	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							
12	12.1 M15	Le déploiement de l'extension « Amatera » du label Fourchette Verte dans le canton est soutenu.	2021	2021	DSAS	SSP		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							21 établissement ont obtenu l'extension Amatera du label sur le canton de Fribourg.
12	12.2 M1	Les actrices et acteurs de l'économie sont informés et sensibilisés aux modes de fonctionnement responsables en termes environnementaux, sociaux et de gouvernance (CSR entre autres), aux modèles économiques ou d'affaires alternatifs (économie circulaire, économie de partage, économie inclusive et solidaire), notamment par les biais de cours, cycles de business lunch, collaboration avec le UN Global compact et/ou d'autres ONG, visites sur le terrain. Les entreprises innovantes, adoptant des pratiques de gestion responsable en intégrant dans leur fonctionnement et leurs objectifs les enjeux environnementaux, sociaux, liés aux droits humains et du travail ainsi qu'à une bonne gouvernance, sont mises en valeur et en réseaux.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			La journée cantonale du développement durable a traité le thème de la durabilité dans les entreprises	Non	5 000 CHF						Les entreprises fribourgeoises disposent d'une page internet regroupant les outils pour les aider à identifier des mesures concrètes pour améliorer leur performance environnementale et sociale, tout en renforçant leur compétitivité. Les entreprises locales peuvent accéder à une catalogue de ressources, à des questionnaires d'auto-évaluation ou encore à des bonnes pratiques, facilitant ainsi l'intégration de pratiques durables dans leurs modèles économiques.
12	12.2 M2	L'offre existante en conseils pour une utilisation efficace des ressources dans les processus de production est clarifiée et relayée aux entreprises intéressées.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			Les fiches "Entreprises: quelques outils pour la durabilité" sur Internet ont été actualisées.	Non							Les entreprises fribourgeoises disposent d'une page internet regroupant les outils pour les aider à identifier des mesures concrètes pour améliorer leur performance environnementale et sociale, tout en renforçant leur compétitivité. Les entreprises locales peuvent accéder à une catalogue de ressources, à des questionnaires d'auto-évaluation ou encore à des bonnes pratiques, facilitant ainsi l'intégration de pratiques durables dans leurs modèles économiques.
12	12.2 M3	Une réflexion est initiée sur les moyens et les instruments (règlements d'utilisation du site, charte, PAC) à mettre en oeuvre afin de permettre la transition des zones d'activités cantonales vers des zones de type « éco-parcs industriels », et sur la manière d'engager communes et régions à faire de même (notamment via l'information des préfetures). Les « éco-parcs industriels » se caractérisent notamment par une gestion partagée des services et la circularité des flux entre entreprises implantées, des équipements et bâtiments à basse consommation d'énergie et à empreinte écologique réduite, des espaces verts source de biodiversité, une bonne accessibilité par les transports publics (TP) et la mobilité douce, l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, tournées vers l'innovation, créatrices d'emplois, décidées à diminuer leur empreinte écologique tout le long de leur chaîne d'approvisionnement et assumant leur responsabilité sociale.	2022	2026	DEEF	ECPPF, SG-DEEF		La mesure est en cours en continu, en raison de son ampleur elle prend plus de temps prévu	De nombreuses rencontres ont eu lieu au niveau des Préfectures, des régions et des communes, ainsi qu'une participation à la conférence RegioSuisse. Dans le cadre de la gestion des sites, un règlement d'exploitation est en cours d'élaboration pour AgriCo. Le bâtiment de services a été mis en exploitation (cabinet médical, cirque, etc.), au bénéfice du site et de la commune. Dans la perspective de la réalisation des futures infrastructures (actuellement en attente de permis, avec un retard considérable), notamment la plateforme de mobilité (parking vélo et services), le règlement d'exploitation sera poursuivi et complété sur les aspects liés à la gestion des mobilités. Pour le site de la Mallarde, un Masterplan est en cours au-delà des limites de propriété et intègre la vision d'un éco-parc.	Non							
12	12.2 M4	Des recommandations sont formulées dans le guide d'aménagement local sur la façon de favoriser la transformation des zones d'activités en zones de type « éco-parcs industriels », notamment en utilisant les possibilités offertes par l'instrument du Plan d'aménagement de détail (PAD).	2023	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SecCA)		La réalisation de la mesure prend plus de temps que prévu en raison d'une priorisation des projets	La rédaction du guide s'est poursuivie, la consultation restreinte du guide a été réalisée	Non							
12	12.2 M5	L'Etat de Fribourg adhère à l'association EcoParc https://www.ecoparc.ch .	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui							
12	12.2 M6	Une « Roadmap » en faveur de l'économie circulaire est élaborée et mise en oeuvre. Elle définit des mesures visant la création de conditions-cadres favorables à l'économie circulaire, générant des gains de productivité, créatrices d'emplois et favorisant l'innovation.	2021	2026	DIME	PromFR			La feuille de route de l'économie circulaire a poursuivi son développement en 2025 et fait l'objet d'un travail de consolidation et d'affinage. Sa mise en oeuvre est suivie de manière étroite par une collaboratrice dédiée. La collaboration intercantonale a été renforcée, le périmètre des actrices et acteurs élargi - PromFR, SG DAF, SEt, SBat, Sen et HES-SO FR - et la gouvernance a été précisée. 27 projets ont été menés, répartis à parts égales entre les trois thématiques - construction, agroalimentaire et transversal. Ces projets couvrent un large éventail de formats, incluant des études, des actions de sensibilisation, des réalisations concrètes, des activités de mise en réseau ou des projets d'innovation. Parmi les projets phares figurent notamment : > le soutien au projet Rice Up, dédié à la valorisation des sous-produits du riz ; > la contribution au lancement de la plateforme FriSource, consacrée au réemploi des matériaux ; > la réalisation de 12 émissions « Leaders en transition » diffusées sur La Télé ; > la participation active à des réseaux européens et intercantonaux comme Circular Rural Region, le groupe de travail SECOCFREV et le Cercle cantonal économie circulaire ; > la création de l'application AgriFribourg ; > une étude avec Réseau Consigne visant à réduire les emballages à usage unique ; > la réalisation de diagnostics ressources dans les bâtiments ; > le projet Reuse Living Lab porté par la HES-SO FR ; > le lancement du CAS « Bâtir en préservant les ressources » ; > la poursuite de la révision du plan cantonal de gestion des déchets.	Non	60 000 CHF 60 000 CHF (personnel auxiliaire)				Le Canton de Fribourg dispose désormais d'une Feuille de route sur l'économie circulaire, élaborée en collaboration entre la DIME, la DEEF et l'HES-SO. Le canton de Fribourg est l'un des premiers cantons à avoir lancé une telle démarche, permettant de mieux définir le cadre pour une gestion plus efficiente des ressources, notamment dans les projets de valorisation de la biomasse et de réemploi des matériaux. De plus, une personne référente pour l'économie circulaire au sein de l'Etat permet de renforcer et dynamiser la collaboration avec les actrices et acteurs locaux. La Feuille de route Economie circulaire déploie ses effets et contribue à la réalisation de nombreux projets dans le canton (par ex. Plateforme FriSource, CAS "Bâtir en préservant les ressources", etc.)		
12	12.3 M1	Les lettres de mission élaborées à l'attention des représentantes et représentants de l'Etat au sein des entités de droit public ou de droit privé au capital desquelles il participe, intègrent les enjeux du développement durable dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de gouvernance d'entreprise publique.	2021	2026	DFIN	Administration des finances (AFin)			Une liste d'objectifs intégrant les questions de durabilité, sous l'angle économique, écologique et social, a été transmise aux Directions. Néanmoins, pour l'instant, peu de lettres de missions reprennent ces objectifs.	Non							Une liste de principes de durabilité est à disposition des Directions chargées de rédiger les lettres de mission pour les collaborateurs ou collaboratrices représentant l'Etat dans des entités privées ou publiques. Certaines de ces lettres intègrent de nouvelles exigences découlant de la mise en oeuvre de ces principes de la durabilité.

ODO	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure
12	12.3 M2	Des réflexions sont menées en vue de créer un centre de compétences finances durables, encadré par un expert ou une experte, réunissant les représentantes et représentants de l'Etat dans les différentes institutions.	2021	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬇️	La mesure n'a pas été réalisée.
12	12.3 M3	Un dialogue est établi avec les différents établissements où l'Etat de Fribourg est représenté afin de clarifier la manière dont des critères ESG (environnement, société, gouvernance) peuvent être intégrés dans la politique de placement, sans affectation des rendements.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)	●	Les ressources pour mener cette mesure à bien ont manqué.		Non				●	Les ressources pour mener cette mesure à bien ont manqué.	⬇️	La mesure n'a pas été réalisée.
13	13.1 M1	Des travaux de préparation sont lancés en vue d'élaborer un second Plan climat pour la législature de 2027 à 2031. Des moyens pour une mise en oeuvre complète et satisfaisante lui sont attribués.	2026	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●		Consolidation du 2ème plan d'action du Plan Climat cantonal (PCC) avec les différentes unités administratives et les directions concernées au sein du COPIL-Climat. Le projet a par ailleurs été présenté à la Délégation du CE pour les affaires environnementales.	Non				●		⬆️	Le processus d'élaboration de la deuxième génération du Plan Climat cantonal (PCC 2) arrive à sa fin. La démarche participative a permis de recueillir et d'intégrer, dans la mesure du possible, les propositions des différentes parties prenantes. La gouvernance autour de l'élaboration a également été clarifiée et renforcée avec notamment la décision de soumettre le projet de PCC 2 en consultation interne début 2026 après avoir été transmis en consultation au COPIL-Climat et présenté à la Délégation du CE pour les affaires environnementales.
13	13.1 M2	Finalisation du premier Plan Climat	2021	2022	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆️	Les mesures mises en oeuvre ont touché la quasi totalité des secteurs concernés par la politique climatique. Un accent doit encore être mis sur les mesures d'aménagement du territoire pour la dernière année de mise en oeuvre (2025). Depuis le démarrage du Plan Climat canton (PCC), une loi climat cantonale a permis d'ancrer le PCC dans une base légale. Il devient ainsi une mission permanente du Conseil d'Etat et doit être renouvelé tous les 5 ans. Un guide pratique à l'attention des actrices et acteurs de terrain est disponible pour soutenir les actions particulières prises essentiellement sur base volontaire pour améliorer la qualité des espaces verts en milieu bâti.
15	15.1 M1	Un coordination intersectorielle de la Stratégie de biodiversité est mis en place. Dans ce cadre, une réflexion est menée en vue d'intégrer systématiquement la biodiversité dans les réflexions et activités des services, (par ex. par le biais d'une modification légale de la loi du 12 septembre 2012 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat ; RSR 721.0.1).	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Le portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti a rencontré un fort succès. Les demandes ont pu être traitées, entre autres, par le personnel auxiliaire mis à disposition pour la mise en oeuvre du Plan d'action DD.	Non	96 000 CHF (personnel auxiliaire)	●		●		⬆️	Les privés, les communes et les services de l'Etat ont été accompagnés et outillés pour intégrer la biodiversité dans le milieu bâti. Grâce à des soutiens pour réaliser des aménagements favorables à la faune et à la flore et à la création d'un espace de démonstration accessible, ils ont pu renforcer leur engagement en s'inspirant d'exemples concrets. La Stratégie de développement durable a permis de concevoir, mettre en oeuvre et accompagner le Portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti, qui constitue aujourd'hui un outil de référence pour les acteurs et actrices concernés. Ce dispositif a par la suite contribué à réaliser environ 220 projets et sensibiliser plus de 2500 élèves aux enjeux de la biodiversité en milieu bâti.
15	15.1 M2	Un projet-pilote est mené dans une commune révisant son plan d'aménagement local en vue d'y intégrer au mieux les intérêts de la biodiversité. Les résultats sont diffusés au titre de bonne pratique conforme aux exigences de la loi du 12 septembre 2012 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat ; RSR 721.0.1) (les communes aménagent leur territoire en tenant compte des intérêts de la nature).	2021	2024	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Le rapport interne sur l'intégration de la biodiversité en milieu bâti dans la planification locale est terminé et les réflexions sont en cours au niveau cantonal pour trouver la meilleure manière de mettre en oeuvre les recommandations.	Oui	10 000 CHF	●	Les prestations ont été couvertes par le budget du SFN. Le budget n'a pas été utilisé	●		⬆️	Les privés, les communes et les services de l'Etat ont été accompagnés et outillés pour intégrer la biodiversité dans le milieu bâti. Grâce à des soutiens pour réaliser des aménagements favorables à la faune et à la flore et à la création d'un espace de démonstration accessible, ils ont pu renforcer leur engagement en s'inspirant d'exemples concrets. La Stratégie de développement durable a permis de concevoir, mettre en oeuvre et accompagner le Portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti, qui constitue aujourd'hui un outil de référence pour les acteurs et actrices concernés. Ce dispositif a par la suite contribué à réaliser environ 220 projets et sensibiliser plus de 2500 élèves aux enjeux de la biodiversité en milieu bâti.
15	15.1 M3	Un projet-pilote est mené dans des communes (hors agglomération) en vue de gérer de manière extensive les espaces verts en milieu bâti. Un suivi met en évidence les gains en termes de biodiversité et les économies financières liés à l'entretien externe! Les résultats seront diffusés au titre de bonnes pratiques permettant de favoriser la biodiversité en milieu bâti, conformément avec la Stratégie fédérale de biodiversité.	2024	2025	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Des aménagements en faveur de la biodiversité ont été mis en place sur le domaine de la Haute école pédagogique de Fribourg : cela-ci servira dans les années à venir à la formation des communes elou des entreprises spécialisées.	Oui	10 000 CHF	●		●		⬆️	Les privés, les communes et les services de l'Etat ont été accompagnés et outillés pour intégrer la biodiversité dans le milieu bâti. Grâce à des soutiens pour réaliser des aménagements favorables à la faune et à la flore et à la création d'un espace de démonstration accessible, ils ont pu renforcer leur engagement en s'inspirant d'exemples concrets. La Stratégie de développement durable a permis de concevoir, mettre en oeuvre et accompagner le Portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti, qui constitue aujourd'hui un outil de référence pour les acteurs et actrices concernés. Ce dispositif a par la suite contribué à réaliser environ 220 projets et sensibiliser plus de 2500 élèves aux enjeux de la biodiversité en milieu bâti.
15	15.1 M4	Un cours est proposé aux cheffe-s de voirie des communes en vue de les former à l'entretien externe des surfaces vertes. Le cours met également en évidence les potentiels d'économies liés à ce mode de maintenance. Il est donné par une institution spécialisée, par ex. le SANU, sur 2 ans, de manière à toucher si possible les responsables de toutes les communes, et est activement promu.	2025	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Des cours pour les communes ainsi que pour les apprenti-s.e de Grangeneuve sur la gestion des espaces verts ont pu être mis sur pied (gestion néophytes, aménagements spécifiques). La plateforme Zämesammele, mise à disposition par le canton d'AG pour soutenir les agriculteurs et agricultrices dans la lutte contre les néophytes, est désormais disponible pour le canton de Fribourg également.	Non	30 000 CHF	●		●	L'organisation de cours et la coordination avec les offices existantes est particulièrement chronophage.	➡️	
15	15.1 M5	Les actrices et acteurs concernés par l'exploitation extensive des espaces nouvellement réservés aux eaux sont informés, sensibilisés et accompagnés.	2024	2026	DIME/DIAF	SEn, Grangeneuve	●		Les travaux du GT pour la mise en oeuvre de l'entretien externe de l'espace réservé aux eaux (ERE) se sont poursuivis. Un soutien pour la mise en oeuvre de l'ERE et pour l'entretien et la valorisation de l'ERE ont été assurés.	Non	10 000 CHF	●		●		➡️	
15	15.1 M7	Un catalogue de mesures de promotion de la biodiversité portant sur les espaces gérés par le Service des bâtiments est élaboré. Ce catalogue porte notamment sur les types de produits utilisés et la fréquence d'utilisation, le mode d'entretien, l'information au public sur les mesures prises et donne un éclairage quant aux gains financiers d'une gestion proche du naturel.	2021	2024	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆️	Un catalogue de mesures favorisant la biodiversité dans la gestion des espaces extérieurs est à disposition des concierges de l'Etat. Il représente une référence également pour d'autres publics cibles concernés tels les communes et les privés.
15	15.1 M8	Les nouveaux bâtiments de l'Etat ainsi que ceux faisant l'objet d'importantes rénovations sont certifiés « Nature & Activité » par la Fondation Nature et Economie, qui vise à favoriser la nature en milieu urbain et construit. Une telle certification exige entre autres une gestion extensive des espaces naturels, avec moins de coûts d'entretiens à la clé.	2021	2023	DIME	Service des bâtiments (SBat)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆️	
15	15.1 M9	Une contribution à la revitalisation de 20-30 km de cours d'eau dans les 10 ans est fournie, notamment en encadrant les communes dans la conduite des projets (recherche de financement, conseils techniques), en menant une collaboration avec les milieux agricoles afin de mettre en évidence les intérêts pour l'agriculture des projets de revitalisation et en concevant et proposant aux communes des modes de financement complémentaires.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●		Un suivi photo et vidéo des travaux de revitalisation de la Petite Glâne et de la Singine à Wittenwil-Planail a été réalisé. La brochure avec photos d'exemples de revitalisations de cours d'eau a été publiée début 2025. En collaboration avec le canton de Valais, une journée d'information et d'échange pour les communes sur la thématique des revitalisations a été organisée en février 2025. L'évaluation de la valeur écologique sur les tronçons prioritaires et du réseau hydrographique a été finalisée et sera utilisée pour la mise à jour de la planification stratégique cantonale des revitalisations de cours d'eau.	Non	30 000 CHF	●		●		⬆️	Le soutien et la promotion de la revitalisation des cours d'eau a été poursuivie et intensifiée, grâce à une meilleure sensibilisation, un accompagnement technique et financier renforcé au niveau des communes, ainsi qu'à des outils concrets (brochures illustrées, panneaux didactiques, journées d'information). Cette dynamique a permis d'accroître l'acceptation et la mise en oeuvre de projets de revitalisation, contribuant ainsi à améliorer la qualité écologique et paysagère des cours d'eau et à valoriser leurs fonctions pour la biodiversité, l'agriculture et la société. Entre 2021 et 2025, au total 15 km de cours d'eau ont été revitalisés.
15	15.2 M1	Des capsules vidéos sont créées afin de rendre le grand public conscient du rôle vital que jouent les sols, notamment en termes d'approvisionnement alimentaire et en eau, de stockage de CO2 et de protection contre les dangers naturels.	2022	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●		Finalisation du contenu des 3 nouvelles vidéos sur la fonction d'habitat, le capital "sol", et la "mémoire" du sol (archéologie). Les vidéos seront publiées l'année prochaine.	Non				●		⬆️	Les cinq capsules vidéo réalisées dans le cadre de cette mesure viennent renforcer les actions de sensibilisation et d'information consacrées à la protection des sols. Grâce à leur contenu pérenne, elles peuvent être mobilisées sur le long terme. Ces vidéos sont par ailleurs mises à disposition des enseignants de sciences et de géographie du cycle 3 comme supports pédagogiques. Enfin, le processus de production a favorisé l'établissement de nouveaux partenariats, notamment avec les établissements scolaires.
15	15.2 M2	Un concept de cartographie des sols avec proposition de variantes pour sa mise en oeuvre est formulé. Il est le préalable indispensable à la cartographie des sols à l'échelle cantonale requise par le Programme gouvernemental et plan financier de la législature 2017-2021 du 6 novembre 2017, nécessaire à la mise en oeuvre des exigences fédérales du plan sectoriel SDA (reprises dans le Plan directeur cantonal).	2022	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						➡️	Le canton de Fribourg dispose maintenant de deux concepts de cartographie complémentaires qui permettent d'orienter et de prioriser les futurs projets de cartographie. Ces outils stratégiques favorisent également la coordination avec les cantons voisins afin d'éviter les redondances, en tenant compte du fait que les sols ne se limitent pas aux frontières administratives. Les données sur les sols permettent d'optimiser la gestion et l'utilisation des sols, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'agriculture.
15	15.2 M3	Première étape de la cartographie des sols agricoles à l'échelle cantonale telle que mentionnée plus haut, y compris le développement de méthodes de cartographie novatrices et formation du personnel adéquat.	2023	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●		- Projet de cartographie de la Veveyse: sondages complémentaires et modélisation de la qualité des sols. - Organisation d'un cours sur les outils informatiques de cartographie pour les bureaux privés actifs dans le canton de Fribourg. - Synthèse générale et uniformisation des projets de cartographie du canton. Représentation sous forme de géobases avec des fiches de projets simplifiées pour une meilleure vue d'ensemble. - Communication: interview de 4 agriculteurs + retour d'expérience sur le travail de cartographie sur leur domaine. Diffusion 2026. - Démarrage de 2 projets: i) création cartes indicatives des fonctions des sols pour l'ensemble du canton et ii) outil de simulation pour évaluer l'impact des projets de planification et de construction sur les fonctions de sols.	Non	230 000 CHF	●		●		⬆️	Les projets de cartographie des sols menés sur le territoire fribourgeois s'inscrivent dans la continuité de démarches déjà engagées et ont permis de consolider les acquis issus des phases précédentes. Ils ont non seulement contribué à la collecte de données précieuses, mais également au renforcement des compétences des autorités et des acteurs et actrices du secteur privé, tant en gestion de projet qu'en expertise technique. Le projet réalisé entre Preu-et-Norcia a en particulier permis de confronter les résultats observés sur le terrain avec le vécu et l'expérience des agriculteurs, soulignant l'importance de leur implication dès les phases opérationnelles. Dans ce contexte, les projets ont également mis en évidence la nécessité d'une participation plus structurée des exploitant-s.e.s agricoles, ainsi que d'une communication renforcée afin d'assurer l'adhésion et la réussite des démarches engagées. Un cours consacré aux outils informatiques de cartographie a été dispensé afin de permettre aux bureaux privés de gagner en autonomie et en indépendance dans la réalisation de futurs projets pilotes.
15	15.2 M4	Des projets pilotes sont menés dans une ou plusieurs communes volontaires, avec pour objectif de construire un indice de qualité des sols, lequel attribue un certain nombre de points aux sols selon les fonctions et services écosystémiques qu'ils fournissent. Ces indices sont une aide à la décision innovante en matière d'aménagement du territoire. Ils sont déjà utilisés en Allemagne.	2021	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆️	Le canton de Fribourg se positionne en précurseur dans l'intégration des sols dans les projets d'aménagement du territoire (projet pilote indice des sols secteur Chambloux-Bertrigny)
15	15.3 M1	Face à l'augmentation continue de la proportion de peuplements de feuillus, due aux changements climatiques, le canton soutient toute mesure pertinente en faveur d'une meilleure commercialisation du bois feuillu fribourgeois, notamment pour son utilisation dans la construction.	2022	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Renforcement de la communication de mise de bois à Echarrens, avec une organisation qui se professionnalise, permettant une meilleure commercialisation du bois feuillu fribourgeois.	Non	25 000 CHF	●		●		⬆️	
15	15.3 M2	En vue d'atteindre l'objectif de 10 % de réserves forestières à l'horizon 2030, objectif fixé par la Confédération, une politique d'achat auprès des propriétaires privés des biotopes d'importance en forêts est mise en oeuvre, dans le cadre des moyens prévus par le fonds consacré aux forêts domaniales.	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		12% des forêts domaniales sont sous réserve, le Service forêt et nature se rapproche de l'objectif fixé dans la stratégie biodiversité du canton qui est de 15%.	Non				●		⬆️	12% des forêts domaniales sont sous réserve.
15	15.3 M3	L'encadrement des forêts privées par des gardes forestières et gardes forestiers est renforcé. Les règles des unités de gestion forestières sont adaptées aux propriétaires de forêts privées. Ceux-ci/elles sont sensibilisé-s aux enjeux d'une gestion durable des forêts, notamment aux impératifs de biodiversité et aux possibilités de commercialisation du bois.	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Le regroupement de propriétaires de Léchelles bénéficie d'un encadrement professionnel et dispose de ses compétences pour effectuer des coupes coordonnées entre propriétaires de forêts privées. ForêtFribourg a diffusé des capsules vidéo sur les aspects de la gestion durable de nos forêts.	Non	25 000 CHF	●		●		⬆️	La gestion des forêts privées est mieux encadrée.
17	17.1 M1	La visibilité du partenariat entre le canton et Fribourg-Solidaire est améliorée, en particulier auprès de la population et de l'administration fribourgeoises.	2022	2026	DSJS	Secrétariat général de la DSJS (SG-DSJS)	●		Fribourg-Solidaire communique à travers différents supports : site internet, newsletters, réseaux sociaux et interventions sur Radio Fribourg, afin de diffuser l'information sur ses activités. L'association réalise également des revues de projets ainsi qu'un rapport annuel, rendu public.	Non				●	En raison de l'absence prolongée d'une co-ordinatrice, Fribourg-Solidaire a dû fonctionner avec des ressources en personnel limitées pendant plusieurs mois en 2025	⬆️	
17	17.1 M2	Le Conseil d'Etat se fixe d'attendre, sur la durée, une contribution d'un franc par an et par habitant ou habitant pour le soutien de projets de coopération internationale émanant d'associations fribourgeoises.	2021	2026	DSJS	Secrétariat général de la DSJS (SG-DSJS)	●		En 2023, le canton octroie une enveloppe budgétaire équivalente à 1 franc par an et par habitant-e aux projets de coopération internationale et d'action humanitaire émanant d'associations fribourgeoises, soit à CHF 320'00 francs (290'000 francs à Fribourg-Solidaire et 30'000 francs au CICR). Ce montant n'a toutefois pas progressé au cours des dernières années.	Non				●		➡️	
MT	MT1	Les programmes gouvernementaux 2022-2026 et 2027-2031 intègrent un nouveau chapitre consacré au développement durable et font référence aux résultats livrés par les indicateurs de développement durable de l'Etat de Fribourg (Cercle Indicateurs)	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)	●		Aucun résultat, les travaux sur le plan de législature 27-31 n'ayant pas commencé	Non				●		⬆️	Le programme gouvernemental 2022-2026 s'articule autour des principes du développement durable
MT	MT2	Un système d'indicateurs pour le suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie de développement durable est déployé. Le plan d'action et les objectifs d'effet de la Stratégie de développement durable sont révisés.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)	●		La mise à jour des indicateurs a débuté en 2025 et sera publiée en 2026. Le plan d'action 2027-2031 de la Stratégie de développement durable a été élaboré dans la continuité des travaux amorcés en 2024. La soumission aux instances politiques est prévue en 2026	Non	40 000 CHF	●		●		⬆️	Un tableau d'indicateurs pour suivre le développement durable dans le Canton de Fribourg existe désormais, structuré sur l'Agenda 2030. Il offre permet aux décideurs et décideurs du domaine public d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les axes d'amélioration nécessaires.
MT	MT3	La mise en oeuvre de l'art. 3 al. 1 let. h de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst. ; RSR 10.1) est renforcée par une base légale.	2021	2023	DIME	SG-DIME		Mesure terminée, compléter les colonnes U et V		Oui						⬆️	L'Etat de Fribourg dispose d'une ordonnance qui clarifie les modalités de gouvernance de la durabilité au sein de son institution.
MT	MT4	Un réseau de répondant-s et répondants pour le développement durable est créé et se réunit régulièrement. Il est notamment composé de membres issus du secrétariat général de chaque Direction, de manière à être au plus près des instances décisionnelles.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)	●		Le réseau des répondant-s.e pour le Développement durable s'est rencontré deux fois, entre 25 et 35 membres participent à chaque séance.	Non				●		⬆️	La création d'un réseau de 45 répondant-s.e pour la durabilité au sein de l'Etat (sans création de postes) rend la collaboration/transversale plus agile et efficace. Ce dispositif garantit la mise en oeuvre efficace du plan de mesures.

ODO	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2025	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2025"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2025?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget / développement durable en 2025	Etat des moyens financiers pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en oeuvre la mesure	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	Effets cumulés de la mesure	
MT	MT5	Une journée cantonale sur le développement durable, destinée notamment aux collectivités publiques est organisée chaque année. Les préfectures, l'Association des communes fribourgeoises et les associations de communes régionales sont informées et peuvent collaborer si elles le souhaitent. Parmi les thèmes abordés figureront la construction et l'urbanisme durable (y.c. incluant), les investissements écologiques, les marchés publics écologiques et socialement responsables.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			Organisation de la 5ème journée cantonale de la durabilité, en partenariat avec la Chambre de commerce et industrie du canton de Fribourg. Plus d'un centaine de personnes ont participé à l'édition qui était dédiée à la durabilité dans les entreprises	Non	12 000 CHF						Près de 400 personnes ayant participé aux 5 journées cantonales sur la durabilité organisées depuis 2021 sont désormais sensibilisées à des sujets tels que les quartiers écologiques et inclusifs, le tourisme responsable, la consommation sobre et éthique, la finance équitable et verte. Elles sont mieux équipées pour mettre en oeuvre des actions concrètes dans ces domaines et inspirer leur entourage. Ces journées, désormais bien ancrées dans les pratiques cantonales, sont devenues un rendez-vous régulier pour renforcer les échanges et les engagements en faveur d'un avenir plus responsable	
MT	MT7	Evaluations de la durabilité selon la loi du 6 septembre 2006 sur le Grand Conseil (LGC; RSF 121.1): > L'outil d'évaluation de la durabilité des projets Boussole21 est optimisé et aligné sur l'Agenda 2030, en partenariat avec les cantons romands. > Une formation en ligne sur les outils d'évaluation de la durabilité est créée. > Le dispositif d'évaluation et ses buts sont définis dans une Directive du Conseil d'Etat, laquelle prévoit notamment une extension de l'évaluation aux stratégies sectorielles de l'Etat.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			En 2025, deux révisions de loi ont été analysées à l'aide de la boussole21 à l'aide d'expert.e.s. Il s'agit de la loi sur la santé et de la Loi sur le développement économique et l'innovation.	Non	5 000 CHF						Grâce à la révision et à la mise en ligne de l'outil d'évaluation de la durabilité Boussole 21, tout public peut désormais mieux évaluer l'impact d'un projet sur l'environnement, l'économie et la société. La création d'une microformation en ligne permet à chacun.e de maîtriser l'outil. Ainsi, chaque année plusieurs Directions analysent leur projet de manière autonome et avec l'aide d'expert.e.s. Ils peuvent ainsi identifier les aspects à améliorer et présenter les résultats de l'évaluation de manière succincte et visuelle.	
MT	MT8	Une réflexion est menée sur l'opportunité de créer un espace d'échange entre les services cantonaux et les milieux de la recherche et académiques du canton, et, en cas de conclusions positives, la mettre en oeuvre. Une telle plate-forme permettrait aux services de faire connaître leurs besoins concernant les thèmes méritant un approfondissement/une clarification dans le cadre d'un travail de bachelor, master ou de stage. Les milieux académiques offriraient ainsi des thèmes de recherche toujours plus en adéquation avec la réalité du terrain.	2024	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.		Non								
MT	MT9	Des actions de sensibilisation sont menées, afin de donner une visibilité à l'action du Conseil d'Etat en faveur du développement durable, de renforcer la compréhension de ce que sont le développement durable et l'Agenda 2030, et de stimuler les initiatives à cet égard.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			Distribution de canaux pour les services de l'Etat, ceci afin de favoriser l'utilisation d'eau du robinet lors des séances interne Publication de 3 newsletters sur les bonnes pratiques durables au sein de l'administration cantonale	Non	10 000 CHF						A travers des newsletters inspirantes envoyées 3 fois par année, le personnel de l'Etat de Fribourg est désormais mieux sensibilisé aux bonnes pratiques en matière de responsabilité écologique et sociale. Il est ainsi encouragé à infuser lui-même de telles pratiques dans son propre environnement professionnel	
MT	MT10	Une collaboration régulière avec les communes fribourgeoises est mise en place : > Un site commun de l'Association des communes fribourgeoises et de l'Etat de Fribourg d'actions en faveur du développement durable est mis en ligne, régulièrement actualisé et largement diffusé. > Les représentant-e-s des communes, notamment, sont réuni-e-s chaque année en vue d'établir le bilan des actions menées au niveau communal, d'échanger à ce sujet et de formuler des optimisations le site, ceci sous la forme d'un «World Café» co-organisé avec l'Association des Communes fribourgeoises. Des représentant-e-s des «agent-e-s sympas», qui contribuent beaucoup à la mise en oeuvre du développement durable au niveau local, sont invité-e-s se joindre au réseau. > Suite à ces bilans, de nouveaux outils pour les communes sont élaborés si nécessaire (par ex. check-list simple permettant l'évaluation de projets au regard du développement durable). > Un cours sur le développement durable aux nouveaux et nouvelles élu-e-s est proposé. > Une réflexion est menée afin de définir une méthode pragmatique pour les communes d'évaluer la durabilité des actions qu'elles mènent.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Quelques retards en raison d'un manque de ressources en personnel pour assurer la migration du site internet vers la plateforme fr.ch	Le groupe de travail s'est réuni à 2 reprises. Des démarches pour créer des nouvelles fiches ont été entreprises. Certains liens du site actuel ont été mis à jour.	Non	7 000 CHF				Les ressources en personnel sont quelque peu limitées, cela ne permet pas d'avancer aussi vite sur les projet que souhaité et nécessite d'effectuer une priorisation des tâches à réaliser.			Les communes du canton disposent désormais d'une plateforme leur permettant d'identifier et de planifier des actions concrètes en faveur du développement durable à l'échelle d'une commune. Les rencontres chaque deux ans leur offrent un espace d'échange et de mise en commun des expériences, renforçant ainsi leur capacité à répondre collectivement aux défis écologiques et de société.
MT	MT12	Les directions concernées donnent mandat aux unités qui leur sont rattachées administrativement d'élaborer leurs propres stratégies de développement durable.	2022	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Les travaux ont dû être suspendus en raison d'un manque de ressources.		Non					Les travaux ont dû être suspendus en raison d'un manque de ressources.			
MT	MT14	Une réflexion est engagée sur les possibilités d'encourager la transition vers plus de durabilité par le moyen des subventions octroyées par l'Etat.	2021	2021	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)		Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.		Non					Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.			
MT	MT15	La collaboration au sein d'entités intercantionales (Coord21, réseau national des délégués cantonaux au développement durable) se poursuit.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			L'Etat de Fribourg est membre de Coord21 (association des cantons et villes de Romandie et du Tessin en faveur de la durabilité). L'Etat de Fribourg est membre du Réseau national des responsables cantonaux du développement durable.	Non							Création de synergies cantonales, sources de plus d'efficience	
MT	MT16	Un appel à projets en faveur du développement durable, destiné à soutenir les projets de tiers, est créé.	2023	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BUD)			6 projets fribourgeois à buts non lucratifs ont bénéficié de l'appel à projets	Non	72 000 CHF							